

FASO Digital M@G

N° 0001 / 2023

A LA DECOUVERTE

Plateforme Campusfaso

LE GENIE DU FASO

Koglwefo : l'antivol numérique
des engins made in Burkina

LES GRANDS CHANTIERS DU NUMERIQUE

BFIX – Burkina Faso Internet Exchange

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

La dématérialisation, facteur essentiel

SOMMAIRE

N° 0001 - AVRIL - MAI - JUIN 2023

EDITO

PAGE 03

A LA DECOUVERTE DE

PAGE 04

LE GENIE DU FASO

PAGE 10

CARNETS D'AUDIENCES

PAGE 13

A LA LOUPE

PAGE 23

LES GRANDS CHANTIERS DU NUMERIQUE

PAGE 25

ACTU

PAGE 29

ASTUCES TECH

PAGE 46

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Dr Aminata ZERBO/SABANE

*Ministre de la transition digitale, des postes
et des communications électroniques*

COORDONNATEUR GENERAL

Kisito TRAORE

Secrétaire général

DIRECTEUR DE REDACTION

Laldaogo SORGHO

*Directeur de la Communication
et des Relations Presses*

Tel: +226 70 49 59 58

Mail: laldaogo.sorgho@tic.gov.bf

EQUIPE DE REDACTION

Rémi LOHOA

Eric aimé OUEDRAOGO

Adama ZONGO

Tidjana OUEDRAOGO

Boureima KABRE

Afoussata Anissa TALL

Geoffroy R. DOULKOM

PHOTOS

DCRP/MTDPCE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Plume design



Modernisation de l'administration publique : la dématérialisation, facteur essentiel

La pandémie à Covid-19 a mis en exerce, l'importance de disposer de services de communication électroniques de qualité permettant d'interconnecter les Administrations publiques et privées et aux citoyens d'interagir à distance. A juste titre, la dématérialisation des services et des produits des pouvoirs publics présente de plus en plus d'avantages considérables et s'inscrit au cœur de notre référentiel national, la Stratégie nationale de développement de l'économie numérique. Ce basculement vers le tout numérique présente plusieurs avantages.

D'abord, la dématérialisation des services publics permet d'accéder, par internet, aux informations et aux démarches administratives. L'objectif de cette évolution technologique est d'améliorer les conditions de vie des citoyens et l'efficacité des entreprises.

Aussi, pour des pays en situation de crise sécuritaire comme le nôtre, la dématérialisation permet de renforcer la résilience des populations avec la possibilité même pour celles des zones à forts défis sécuritaires d'accéder aux offres de services publics.

Ainsi et dans le souci de doter le Burkina Faso d'une Administration de proximité capable d'assurer des services publics de qualité, accessibles et répondant aux attentes des populations, le gouvernement a adopté le 20 juillet 2011, le Plan Stratégique Décennal de Modernisation

de l'Administration (PSDMA). L'axe 4 de ce référentiel consacré à la promotion de l'administration électronique vise à mettre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au service de l'Administration pour la rendre plus performante, transparente et accessible aux usagers.

Aussi, les orientations du Conseil National de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance (CN-MABG) intègrent le développement de services en ligne et la dématérialisation d'applications métiers à travers l'adoption d'un répertoire des démarches administratives devant faire l'objet de mise en ligne, de simplification, d'automatisation et de dématérialisation à l'horizon 2020.

Convaincues du rôle capital de la dématérialisation des actes et procédures administratifs dans la modernisation de l'administration, la lutte contre la corruption, le développement socioéconomique, les nouvelles autorités ont instruit depuis 2022, la tenue d'assises nationales sur la dématérialisation, en vue de faire le bilan du processus enclenché depuis une décennie et de jeter de nouvelles bases.

Ces assises tenues effectivement du 10 au 12 avril 2023 sous le très haut patronage du Chef de l'Etat, Président de la Transition, ont permis de réunir les décideurs et les acteurs de l'écosystème numérique autour d'une même table.

Les échanges ont permis d'évaluer la situation de la dématérialisation lancée depuis une décennie maintenant et d'arrêter une feuille de route de 43 actes et procédures administratifs à dématérialiser.

L'appel du Chef de l'Etat à organiser ces assises et sa présence effective à l'ouverture de cette rencontre nationale ont donné une onction particulière à la feuille de route qui en est issue.

A ce jour, tous les services et directions en charge des systèmes d'informations des départements ministériels se sont mobilisés sous l'orientation bien éclairée de leur premier responsable et avec l'accompagnement technique de mon département pour la dématérialisation des actes et procédures identifiés.

Je suis convaincue que la mise en œuvre réussie de cette feuille de route contribuera fortement au renforcement de l'élan national vers le tout numérique au Burkina Faso.

Dr Aminata ZERBO/SABANE

Ministre de la transition digitale, des postes et des communications électroniques

A LA DECOUVERTE DE

Les universités publiques burkinabè à l'instar des autres universités de la sous-région enregistrent chaque année des milliers de bacheliers. Cependant, pour y avoir accès, ils font face à un long fil d'attente. Pour résorber ce phénomène, le gouvernement a développé et implémenté la **plateforme Campusfaso** dont la mise en place a commencé depuis 2018. Cette plateforme permet aux bacheliers de faire leurs demandes d'orientations et inscription en ligne. Pour en savoir d'avantage, une équipe de Faso Digital Mag est allée rencontrer **Brahima KONATE**, responsable de l'équipe technique de Campusfaso. Lisez plutôt !

Pouvez-vous présenter à nos lecteurs ?

Merci de me donner la parole. Je suis Brahima KONATE, responsable de l'équipe technique de la recherche et de l'innovation au ministère de l'enseignement supérieur. Quant à Campusfaso, je peux tout simplement dire que c'est une plateforme du ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'innovation.

Qu'est-ce que le Campusfaso ?

Campusfaso est une plateforme du ministère en charge de l'enseignement supérieur dont la mise en place a commencé depuis 2018 pour faciliter les questions d'orientation et d'inscription dans le sens de la digitalisation afin de dématérialiser certaines procédures au niveau du ministère de l'enseignement supérieur. Le nom est composé du mot Campus et Faso et entend désormais prendre en charge certaines préoccupations des étudiants au niveau de l'enseignement supérieur.

Qu'est ce qui a motivé pour sa mise en place ?

Beaucoup de choses ont motivé la création de cette plateforme. En effet, avant Campusfaso en 2018, tous ceux qui étaient admis au BAC devaient se déplacer

physiquement avec trois (03) dossiers à l'université pour leur inscription. Toujours le même bachelier pouvait se déplacer dans trois (03) différentes universités pour une inscription. A la sortie des résultats des inscriptions, le nouvel inscrit est obligé de venir constater sa filière et doit aller se préparer pour revenir payer les frais d'inscription et pendant que les cours commencent, il doit à nouveau faire l'inscription pédagogique avant de commencer les cours. Cette formule occasionnait beaucoup de vas et vient des étudiants qui, pour la plupart n'avaient pas de tuteurs à Ouagadougou. Pour toutes les étapes citées



Brahima KONATE - Directeur technique

A LA DECOUVERTE DE

pour s'inscrire, il fallait se mettre en rang, ce qui entraînait trop de soucis en termes de sécurité pour les nouveaux bacheliers et même des bagarres se constataient à chaque fois au niveau des rangs. Voici entre autres quelques aspects qui ont milité à la mise en place de cette plateforme. Autre fait majeur, avant le pays ne possédait que quelques trois grandes universités mais aujourd'hui on dénombre plus de quinze (15) universités, ce qui rendait la tâche ardue pour un nouveau bachelier à s'inscrire dans une université. En effet, ce qui se faisait dans le passé est que lorsque les dossiers étaient déposés, la première université enlève sa liste, ensuite le deuxième et ainsi de suite jusqu'à la dernière université. Avec ce processus, imaginons si cela doit se faire avec toutes les quinze universités de nos jours, cela va prendre plus de temps.

Les motivations profondes de Campusfaso sont : réduire les distances afin de permettre à chaque bachelier de pouvoir déposer son dossier en étant chez lui, permettre à chaque bachelier de s'inscrire dans une université de son choix sans forcément se déplacer, tendre vers l'efficacité et la transparence dans les inscriptions en donnant la même chance à chaque bachelier pour qu'il soit orienté dans la filière souhaitée en fonction du mérite de son baccalauréat. Avec Campusfaso, c'est vraiment la transparence et une équité pour tous les étudiants. Une fois les inscriptions faites, le résultat de chaque demande est disponible en ligne et n'importe qui peut consulter pour comprendre ce qui fait qu'un étudiant a été orienté dans une filière donnée et donne les raisons à toutes personnes qui n'a pas eu satisfaction sur son choix. Au-delà des

questions du transport, d'équité, de transparence, l'idée est de permettre à chaque bachelier de rester chez lui et effectuer le paiement comme il veut sans se déplacer dans le but de faire en sorte que lorsqu'un étudiant arrive pour sa rentrée à l'université, c'est pour commencer les cours. Ce qui réduit considérablement le processus avec une gestion rationnelle des ressources humaines car l'Etat mobilisait beaucoup d'argent pour recruter un personnel pour la gestion des inscriptions estudiantines, en termes de sécurité, de réception d'argent ce qui occasionnait des détournements ou des pertes d'argent. Aujourd'hui des conventions ont été signées avec les opérateurs et le dépôt se fait en ligne et l'argent rentre directement dans le compte trésor de l'université. Du coup, les questions de sécurité, de paiement, de mobilisation de ressource humaine ont été solutionnées. En dernière position, la disponibilité de l'information sur la plateforme concerne toutes les universités, toutes les filières, tout le processus d'inscription, les débouchés pour chaque filière etc. sont disponibles sur la plateforme pour les parents et les bacheliers pour faciliter leurs choix. En gros, voici entre d'autres raisons qui ont motivé à la création et la mise en place de cette solution Campusfaso.

Au regard de ce qui a été dit plus haut, nous tenons à préciser que la plateforme n'est pas faite uniquement pour les universités mais il y'a aussi le CENOU, la bourse et les questions d'hébergement sont faits en ligne. L'objectif recherché est qu'aucun bachelier ne se déplace et ne doit plus se mettre en rang pour un quelconque service dans nos universités. Toutes ces facilités, c'est pour amener les

Campagne 2023-2024
1^{ère} session des demandes d'orientation dans les universités publiques et privées du 13 au 25 août 2023. Les résultats le 1^{er} et 2 septembre 2023 et les paiements du 3 au 13 septembre 2023.

Campagne 2023-2024
La deuxième session de demande d'orientation du 15 au 25 septembre 2023, les résultats du 1^{er} au 2 octobre 2023. Le paiement des frais d'inscription du 3 au 10 octobre 2023.

Campagne 2023-2024
Les demandes d'orientation des bacheliers ayant un BAC antérieur ou égal à 2021 se déroulent du 18 juillet au 2 août 2023.

Besoin d'aide ?
(+226) 07 76 76 76 / 52 36 69 71 / 68 50 56 55
Tous les jours ouvrables de 8h:00 à 18h:00
orientation@campusfaso.bf
campusfaso@gmail.com
Sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Youtube, LinkedIn et Instagram

Planning campusfaso 2023
SESSION NORMALE
- Communiqué / Ouverture de la plateforme - Demande d'orientation des anciens bacheliers, antérieurs ou égal à 2021 : **du 18 juillet au 02 août 2023**
- Mise à la disposition de la plateforme pour les dépôts des bourses nationales et pour les recrutements sur tests : (...)
un communiqué viendra préciser les dates de dépôts
- 1^{ère} session des demandes d'orientation dans les universités publiques et privées : **du 13 au 25 août 2023**
- Resultat de la 1ère session des orientations : **le 1er et 02 septembre 2023**
- 1^{ère} session de paiement des frais d'inscription (nouveaux bacheliers, anciens et étrangers) : **du 03 au 13 septembre 2023**

Tutoriel utilisation campusfaso
Recharger sur YouTube

A LA DECOUVERTE DE

étudiants à être focus sur leurs activités académiques et pédagogiques et ne vient à l'université que pour commencer les cours puisque tout a été dématérialisé de bout en bout c'est-à-dire Licence-Master-Doctorat. L'élément clé et très essentiel de la plateforme est qu'elle permet d'identifier chaque bachelier au Burkina Faso.

Quelles sont les potentielles cibles de Campusfaso?

Au départ notre cible était les bacheliers, les étudiants et les parents qui était prioritaires parce qu'on a estimé que c'était la cible la plus vulnérable donc il fallait trouver un canal pour les soulager et leur faciliter certaines tâches. En dépit de ces cibles citées haut, il y a le personnel universitaire, c'est-à-dire les enseignants tout comme le personnel administratif. Les nouveaux modules conçus et présentés prennent en charge les activités liées à chaque entité avec des solutions pour faciliter leur quotidien sur la gestion administrative et pédagogique. Pour me résumer, je dirai que nous avons quatre cibles qui sont les bacheliers, les étudiants, les parents, les enseignants et le personnel administratif.

Quel est le retour d'expériences des utilisateurs ?

Il faut dire qu'en 2018, il y a eu quelques petites difficultés puisque c'était la première fois qu'on mettait en marche la solution. Mais aujourd'hui, nous sommes satisfaits du retour fait des utilisateurs car toutes les actions universitaires se font en ligne et tous les bacheliers le savent désormais. Ceux qui sont inscrits maintenant pour avoir fait la première expérience avec l'orientation sont également très habitués à tous les autres processus mis en place à l'utilisation. Les cibles ont intégré la solution dans leur quotidien, ce qui fait qu'on enregistre très peu de problème en termes d'utilisations de la plateforme du moment où la solution n'a pas très évolué dans sa présentation, de conditions d'utilisation car nous avons toujours les mêmes types d'interfaces et de visuels depuis sa création pour ne pas trop désorienter les acteurs.

A ce jour, quel est votre degré de satisfaction quant à l'utilisation de Campusfaso ?

Je peux dire que nous sommes satisfaits mais en termes de dernier gros challenge dont on a commencé la mise en œuvre. C'est vrai qu'à un moment donné, nous avons toutes les informations sur les bacheliers, les filières des différentes universités, tous les cours qui y sont dispensés

mais il fallait ajouter le dernier nœud qui est le circuit de la gestion des activités pédagogiques et académiques qui est une réalité de nos jours. Ce qui a augmenté notre satisfaction à juste titre parce qu'au niveau de la hiérarchie nous avons toutes les cartes blanches pour poursuivre l'œuvre de la dématérialisation universitaire et en tant qu'ingénieur en informatique c'est un énorme plaisir de voir que les produits que vous concevez au quotidien ont un impact positif sur les différents acteurs. L'une des satisfactions à signaler est de savoir que tu sois fils de paysan ou de riche nous avons désormais les mêmes chances et les mêmes conditions pour avoir accès à l'université. C'est vrai qu'il existe toujours d'autres challenges pour faciliter l'utilisation de la plateforme tels que la connexion, la sensibilisation des acteurs mais une chose est évidente, nous sommes très satisfaits de Campusfaso.

Doit-on se faire assister pour utiliser Campusfaso ?

Sur la plateforme, nous avons mis toutes sortes de guide qui récapitule chaque étape pour suivre ce que je dois faire sur la plateforme. Il y a des tutorats vidéos et écrits, la foire aux questions (FAQ) ou chaque processus est décrit de bout à bout de telle sorte à rendre l'utilisateur plus autonome. Pour tout dire aujourd'hui quelqu'un qui sait utiliser un téléphone, un smartphone ou qui sait aller sur internet devrait être à l'aise dans l'utilisation de la plateforme. Tous les éléments nécessaires sont mis pour être guidé de bout en bout mais indépendamment aussi nous avons plein de canaux que nous utilisons pleins d'autres canaux pour communiquer tout en les assistant. A cet effet, nous produisons aussi des guides régulièrement qui sont mis en ligne pour chaque processus pour que les gens puissent s'imprégner donc on estime que, quel que soit la localité où se trouve la personne, il est capable d'utiliser la solution.



Beaucoup de satisfactions sur le Campusfaso. Mais néanmoins rencontrez-vous des difficultés ?

Evidemment, des difficultés existent. Il faut dire que pour l'orientation est une activité qui dessine ton avenir ce qui fait que malgré toutes les dispositions pour un bon accompagnement, il y a des gens qui ont toujours peur d'y aller seul donc ils vont se faire accompagner ou assister d'où une porte ouverte aux anarques et du coup ils viennent se présenter à l'université sans aucune orientation et la conséquence qui en découle ce nouveau bachelier va faire une année blanche. Il y a eu des cas où des gens ont été poursuivis en justice et condamné pour arnaque. L'autre aspect qui n'est pas la chose la plus aisée est le problème de connectivité, son coût élevé avec une qualité souvent défaillante. Pour une plateforme de cette envergure, vous constatez avec moi que l'équipe n'est pas assez bien fournie or il faut développer, mettre à jour, assister et faire de la maintenance avec plus de quinze universités, bref être sur tous les fronts. C'est surtout ces éléments qui nous causent pas mal de soucis. Notre équipe se compose d'une équipe technique et celle d'accompagnement car pour une telle plateforme, le volet communication est un aspect très important et c'est l'une de nos difficultés et nous comptons y remédier les prochains jours.

Aujourd'hui et de façon générale le problème majeur pour toutes les plateformes accessibles en ligne demeure la sécurité, pour l'instant nous mettons ce que nous avons comme connaissances techniques pour pouvoir assurer la sécurité de la solution et à vrai dire pour l'instant tout se passe bien. Nous osons espérer être épargnés encore et longtemps.

Il faut noter que Campusfaso gère tous les accès à toutes les universités publiques et privées conventionnées. C'est pour dire que tout bachelier qui veut avoir accès à une université publique ou conventionnée doit passer par Campusfaso. Les questions d'hébergements, de FONER,

la bourse sont gérées par la solution. En somme, c'est la plateforme intégrée de l'enseignement supérieur et nous souhaitons ajouter le volet de la recherche dont le développement est en cours. L'une des raisons de la mise en place de la plateforme à souligner est de doter chaque étudiant d'un ordinateur car de nos jours l'enseignement supérieur ne peut se faire sans outils informatiques. Ce programme est capital pour le ministère et il entend doter un ordinateur subventionné à hauteur de 60% par l'Etat à chaque étudiant, qui prend en charge les 40%. Ce qui fait qu'aujourd'hui un étudiant peut acquérir un ordinateur en déboursant soit 34 000 F CFA, 75 000 F CFA, 85 000 FCFA ou 90 000 FCFA.

Quel est votre dernier mot surtout à l'endroit de vos différentes cibles ?

Comme dernier mot, nous allons dire à nos différentes cibles notamment les nouveaux bacheliers d'aller surtout à l'information pour ne pas se faire arnaquer comme nous l'avons indiqué plus haut. En effet, toutes les informations relatives aux conditions d'inscription, d'hébergement, de la bourse, aux communiqués sont disponibles sur la plateforme. Pour cela, j'invite tout le monde à se cultiver pour éviter d'éventuels désagréments. Aux enseignants et au personnel administratif des universités, c'est de leur dire que la plateforme a été conçue pour eux. Elle est entièrement développée ici pour faciliter leurs activités au quotidien. A cela, elle vise à mettre toutes les informations vraies et utiles à leur disposition. A l'endroit des cibles et des décideurs, faciliter la prise de certaines décisions. Aux parents et aux étudiants, je les invite à aller sur la plateforme afin d'avoir les bonnes informations pour une meilleure orientation.

Tidjana OUEDRAOGO - Bouraima KABRE - Rémi LOHOA

Procédure de demande d'admission dans les établissements supérieurs du Burkina Faso

Pour les bacheliers burkinabè, l'inscription se déroule en deux étapes.

Première étape : la création d'un compte Campusfaso

Comment créer son compte Campusfaso ?

Disposer d'un compte mail de préférence Gmail

Disposer d'un numéro de téléphone portable

Cliquez sur le lien : <https://www.campusfaso.bf/>

Taper sur orientation

Renseigner les informations demandées (Numéro PV ou Table, date de naissance et année du bac et valider en cliquant sur envoyer)

Un message vous sera envoyé dans votre téléphone de même que dans votre adresse Gmail

Cliquer sur le lien reçu pour confirmer Numéro PV ou Table, date de naissance et année du bac

Vous recevrez un mail avec les paramètres de votre connexion (Identifiant national de l'étudiant (INE) et mot de passe)

Deuxième étape : demande d'orientation

Comment s'orienter ?

Cliquez sur le lien : <https://www.campusfaso.bf/>

Cliquer sur « Ouvrir mon compte »

Se connecter avec son INE et son mot de passe

Cliquer sur « Détails de son dossier d'inscription pédagogique »

Deux types de dossiers vous seront présentés : public et privé et vous choisirez

Cliquer sur choisir vos filières

Cliquer sur suivant et listes des universités vont s'apparaître. Vous pouvez faire six choix par universités ou établissements éligibles et douze choix au total tout en précisant l'ordre des filières

Enregistrer pour valider et transmettre votre dossier d'adhésion

Vos choix vous seront envoyés par mail en version PDF

Vous pouvez apporter des modifications jusqu'à la date limite du ministère en charge de l'Enseignement supérieur

Pour les bacheliers de la diaspora et anciens bacheliers, une option est disponible sur la plateforme et vous permet d'effectuer vos demande d'orientations.

Pour toute information, cliquer sur : <https://www.campusfaso.bf/>

Source : <https://fb.watch/mNQpbjKrGT/>

Obtenez vos timbres fiscaux de 200 FCFA dans les agences de LA POSTE BF

Timbres de 200^F



Vous faciliter la vie

 www.laposte.bf

 (+226) 03 98 60 60



KOGLWEFO : L'ANTIVOL NUMÉRIQUE DES ENGINS MADE IN BURKINA

Pouvoir protéger son engin de tout vol, suivre son déplacement en temps réel et recevoir des alertes en cas de tentative d'effraction. C'est exactement ce que propose Koglwefo, (ndlr : le nom est inspiré de la langue locale Moore, signifiant «protection de mon engin»), un dispositif anti-vol connecté développé par Serge Auguste ZAONGO et son équipe.

Dans cet article, nous vous présentons Koglwefo, son fonctionnement et son modèle économique, ainsi que les retours positifs des utilisateurs qui ont adopté cette solution novatrice.

Amsétou BINGUI (ndlr : nom d'emprunt) est étudiante à Ouagadougou. Pour se rendre tous les jours à l'université et effectuer ses différents déplacements, elle utilise son engin comme le font plusieurs de ses camarades. A la différence de ses camarades, la moto de Amsétou BINGUI a une particularité. Cette particularité est liée à la sécurité de l'engin. En effet, la moto dont elle dispose est dotée d'un système de sécurité connecté. Un système qui lui permet de suivre toutes les distances parcourues par l'engin en cas de vol. Et ce n'est pas tout. La propriétaire a la possibilité de couper le moteur et empêcher que le voleur ne puisse poursuivre son chemin. Cette trouvaille innovante est l'œuvre de Serge Auguste ZAONGO, un jeune Burkinabè, ingénieur en électronique et automatisme industriel de formation. Passionné par l'innovation et la sécurité, il a développé ce dispositif pour répondre au besoin de protection des engins contre les vols et les tentatives d'effraction. L'équipe de conception de Koglwefo qu'il dirige est composée en plus de lui, d'un spécialiste chargé de l'installation du kit sur les engins, d'une spécialiste en communication et marketing. Ensemble, ils ont uni leurs forces pour concevoir un dispositif qui rend quasi impossible le vol de motos et alerte les utilisateurs en cas de tentative d'effraction.

Koglwefo : un dispositif de sécurité complet

L'idée de Koglwefo est née d'une expérience personnelle vécue par les cofondateurs. Alors qu'ils pratiquaient le sport, ils ont été victimes d'une tentative de vol de l'engin d'un des cofondateurs. Cet incident a été le déclic qui les a



Auguste ZAONGO
Promoteur de Koglwefo

poussés à concevoir le dispositif Koglwefo qui rend quasi impossible le vol et capable d'alerter l'utilisateur en cas de tentative d'effraction.

Selon le promoteur, ce dispositif offre trois principales fonctionnalités à ses utilisateurs. Tout d'abord, il utilise la reconnaissance vocale pour permettre aux utilisateurs de connaître précisément la position de leur engin. Ensuite, il permet d'arrêter le moteur en secouant simplement le téléphone, que ce soit en mouvement ou pour des raisons de sécurité. Enfin, Koglwefo permet de suivre en temps réel le déplacement de l'engin et de revoir son itinéraire des trois derniers mois. Le fonctionnement de Koglwefo est simple, le dispositif est principalement installé sur des

motos, en particulier celles à deux et trois roues. Une fois le dispositif installé, les utilisateurs peuvent télécharger l'application Koglwefo depuis le site web ou le Play Store. Après la création d'un compte personnel, les utilisateurs ont accès à toutes les fonctionnalités offertes par Koglwefo.

L'une des questions fréquentes concernant Koglwefo est la nécessité d'une connexion internet. En réalité, il existe deux niveaux de sécurité. La première option nécessite une connexion internet pour suivre le déplacement en temps réel de l'engin. La deuxième option, quant à elle, fonctionne via le réseau GSM, permettant aux utilisateurs d'émettre des appels ou d'envoyer des SMS pour interagir avec le dispositif.

Le modèle économique de Koglwefo

Le modèle économique de Koglwefo repose sur deux volets. D'une part, la commercialisation des kits auprès des entreprises qui vendent des motos, ce qui leur permet de toucher une large clientèle. D'autre part, la licence d'utilisation proposée aux utilisateurs qui souhaitent bénéficier de fonctionnalités avancées telles que le suivi en temps réel. Le coût du kit est de 20 000 FCFA pour une moto et 45 000 FCFA pour une voiture, avec une licence gratuite d'un mois. Les utilisateurs peuvent choisir de souscrire à un abonnement annuel pour continuer à bénéficier des fonctionnalités avancées de suivi en temps réel. Quant à l'acquisition du dispositif, les utilisateurs peuvent se procurer Koglwefo auprès des revendeurs de motos ou directement sur le site web.

Koglwéfo, une solution innovante bien appréciée par les utilisateurs

A en croire certains utilisateurs de la solution numérique élaborée par Serge Auguste ZAONGO et son équipe, Koglwéfo est une véritable solution aux vols d'engins au Burkina Faso. Amsétou BINGUI, notre étudiante ne dira pas le contraire. Ayant déjà vécue une mauvaise expérience de vol d'un de ses engins, elle conseille ses camarades à utiliser cette nouvelle trouvaille made in Burkina Faso pour éviter tout vol de leurs engins. Pour elle, Koglwéfo permet de détecter à temps la position de l'engin dès les premiers instants du vol, ce qui permet de rattraper le voleur rapidement.

« Il faut faciliter la mise en relation entre ceux qui développent les solutions et les partenaires principaux », interpelle Serge Auguste ZAONGO

« À l'endroit du Ministère en charge du Numérique surtout en ce qui concerne la politique mise en œuvre pour



un membre de l'équipe procédant au montage du dispositif sur un engin

faciliter le développement des plateformes numériques la seule chose que je pourrai peut-être proposer, c'est faciliter la mise en relation entre ceux qui développent les solutions et les partenaires principaux. Ce n'est pas évident lorsque vous n'êtes pas une très grande entreprise de réussir à rencontrer une personnalité», a indiqué Auguste ZAONGO. Il nous a également confié qu'il tire une expérience positive de sa participation au concours Génie Tic organisé chaque année par le Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques : « il y a eu la formation qui nous a guidé sur comment on rédige un bon business plan qui a été modifié au fur et à mesure à nos besoins. Le concours nous a donné de la visibilité. Ça nous a permis de lancer le premier modèle pour tester voir est ce que l'idée que l'on proposait pouvait véritablement marcher ». Auguste ZAONGO n'a pas manqué de lancer un appel à tous les innovateurs numériques, afin qu'ils puissent avoir une plateforme d'échanges communes, « parce que très souvent, on a besoin dans le développement par exemple d'un produit, d'une technologie dont on n'a pas les compétences pour réaliser. S'il y a une synergie, facilement on pourra faire de l'intégration sans pour autant perdre énormément de temps. Donc comment on arrive à se réunir, à se retrouver autour d'une plateforme commune pour partager nos expériences et nous entraider dans l'intégration devrait être le combat de l'écosystème numérique de notre pays» a-t-il souligné.

Afoussata Anissa TALL - Éric Aimé OUEDRAOGO -
Bouraima KABRE



Digitalisation des activités postales : une équipe de LA POSTE BF chez Docteure Aminata ZERBO/SABANE

(Ouagadougou, le 17 avril 2023).

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience dans l'après-midi de ce jour, une délégation de LA POSTE BF, conduite par son Directeur général, Ibrahim SABA.

A la sortie d'audience, Ibrahim SABA a confié être venu faire le point des activités menées par sa structure courant 2022.

Le point est fait à la première responsable du ministère de tutelle technique en prélude à la première session 2023 du Conseil d'administration de LA POSTE BF qui se tiendra les 20 et 21 avril prochain.

Au cours des échanges, Docteure Aminata ZERBO/SABANE et l'équipe de LA POSTE BF ont discuté des mécanismes devant permettre à la société postale d'être au centre de la dématérialisation des actes administratifs de l'Etat, en la positionnant comme intermédiaire entre les services compétents et les citoyens demandeurs de services dématérialisés.

Le Directeur général de LA POSTE BF a indiqué qu'il a déroulé à la ministre, les grands projets que sa structure compte conduire durant l'année 2023.

A l'issue de l'audience, l'équipe dit repartir avec un



sentiment de satisfaction car Docteure Aminata ZERBO/SABANE dit œuvrer à mettre LA POSTE BF au cœur des intérêts des citoyens burkinabè.

A l'occasion, Ibrahim SABA a présenté à la Ministre en charge des postes, le prix « Express service for establishing administrative documents remotel », décerné cette année à LA POSTE BF à Genève en Suisse lors du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI 2023). Ce prix récompense l'innovation des sociétés postales à travers des plateformes d'établissement d'actes administratifs.

Tidjana OUEDRAOGO - Adama ZONGO



Dématérialisation des services de l'Administration : BOX AFRICA BURKINA entend accompagner l'Etat burkinabè dans la réussite du processus

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience le vendredi 05 mai 2023, une délégation de BOX AFRICA BURKINA, conduite par son Directeur général, Hermann BADO.

La dématérialisation des services de l'Administration

était le sujet au centre des échanges. « Nous avons eu l'honneur de rencontrer la Ministre pour échanger avec elle sur sa vision de la digitalisation des services de l'état de façon générale mais de façon particulière de certains services, notamment la dématérialisation des documents administratifs », a expliqué le DG de BOX AFRICA BURKINA à sa sortie d'audience. A en croire Hermann BADO, les échanges avec Docteure Aminata ZERBO/SABANE ont été très fructueux.

« Nous avons partagé avec elle également, la vision de BOX AFRICA pour le Burkina Faso en matière de dématérialisation. BOX AFRICA BURKINA est une entreprise nationale engagée auprès des plus hautes autorités pour les accompagner à la transformation numérique du Burkina Faso. Nous avons fait des propositions et Madame la Ministre a apporté une attention particulière à ces propositions », a-t-il ajouté.

Tidjana OUEDRAOGO - Boureima KABRE



Facilitation de prise de rendez-vous médicaux : une délégation de Laafi Express présente l'état d'avancement du développement de la plateforme à Docteure Aminata ZERBO/SABANE

Facilitation de prise de rendez-vous médicaux : une délégation de Laafi Express présente l'état d'avancement du développement de la plateforme à Docteure Aminata ZERBO/SABANE

La ministre en charge du Numérique et des Postes, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience dans la matinée du 05 mai 2023 à Ouagadougou, une équipe de Laafi Express, conduite par son président, Abdoul Koudouss Sy TRAORE.

A sa sortie d'audience, Abdoul Koudouss Sy TRAORE dit être venu présenter à Docteure Aminata ZERBO/SABANE, l'état d'avancement du développement de Laafi Express, une plateforme digitale de gestion calendaire des rendez-vous médicaux en ligne.

Selon le président de Laafi Express, la plateforme malgré son bref temps d'existence, se porte mieux et offre ses services à tous les citoyens.

A l'occasion, l'équipe a sollicité l'accompagnement de la ministre pour le lancement de leurs activités prévu en octobre prochain.

A l'issue de l'entrevue, la délégation dit repartir avec un sentiment de joie car Docteure Aminata ZERBO/SABANE leur a prodigué des conseils tout en les rassurant de sa disponibilité à les accompagner.

Tidjana OUEDRAOGO - Afoussata Anissa TALL - Bouraima KABRE

Digitalisation de l'administration publique : la BAD prête à accompagner le Burkina Faso



La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience en fin d'après-midi

du vendredi 19 mai 2023 à la salle d'audience du MTDPCE, une équipe de la Banque africaine de Développement (BAD) conduite par Docteur Kevin N. LUMBILA, Economiste et par ailleurs chef de division au département de la gouvernance et des réformes économiques de la BAD.

A sa sortie d'audience, Docteur Kevin LUMBILA a laissé entendre que cette visite s'inscrit dans le cadre d'une mission de dialogue de haut niveau entreprise par la BAD, sur le numérique, en début de semaine au Burkina Faso.

Pour le chef de la délégation, au regard de l'importance du numérique, son département est en train de mettre en place un appui institutionnel, lequel appui accompagnera le processus de digitalisation dans l'administration publique. Faut-il le rappeler, les autorités de la Transition sont dans la dynamique de dématérialiser l'administration publique.

Éric Aimé OUEDRAOGO - Adama ZONGO

Régulation de l'information à l'ère du numérique : Docteure Aminata ZERBO/SABANE et Abdoulazize BAMOGO entendent mettre des mécanismes en place



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience le 25 mai dernier à Ouagadougou, le président du Conseil supérieur de la Communication (CSC), Abdoulazize BAMOGO. Les réseaux sociaux ont été au menu de leurs échanges.

« Nous avons des terrains de travail qui se croisent à certains niveaux et il est utile que nous nous rencontrions pour en discuter et dégager certaines pistes de solutions », a déclaré Abdoulazize BAMOGO à sa sortie d'audience. Selon le président du CSC, son institution travaille uniquement avec les médias classiques et veut désormais aussi se pencher sur les réseaux sociaux qui sont devenus une préoccupation essentielle pour son département.

Il a indiqué qu'au regard de l'ampleur des fakes news véhiculés sur internet, de concert avec Docteure Aminata ZERBO/SABANE, des actions seront mises en perspectives pour assurer une communication saine au Burkina Faso.

Abdoulazize BAMOGO s'est réjoui des échanges car selon lui, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a salué l'initiative et promis d'accompagner le CSC dans sa mission de veille sur une information saine à l'ère du numérique.

Tidjana OUEDRAOGO- Bouraima KABRE



Salon international des professionnels de l'économie numérique : les acteurs sollicitent l'accompagnement de Docteure Aminata ZERBO/SABANE pour la tenue de la prochaine édition au Burkina Faso

La ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu le 24 mai 2023 en audience à Ouagadougou, une équipe de e-service, conduite par son Directeur général, W. Georges Evariste TASSEMBEDO, par ailleurs membre de la fédération des acteurs du numérique du Burkina et du Regroupement des Organisations professionnelles des TIC des pays membres de l'UEMOA (ROP-TIC).

A sortie d'audience, le DG de e-service a confié être venu témoigner sa reconnaissance à Docteure Aminata ZERBO/SABANE, pour le soutien dont leur structure a bénéficié lors de la dernière édition du Salon international des

professionnels de l'économie numérique (SIPEN), tenue en février dernier, à Dakar en terre sénégalaise.

Pour la prochaine édition du SIPEN, Georges Evariste TASSEMBEDO a sollicité le concours de la Ministre de la Transition digitale des Postes et des Communications électroniques pour que le Burkina Faso soit le pays organisateur.

Au terme des échanges, l'équipe a affirmé qu'elle repart avec un sentiment d'espoir car Docteure Aminata ZERBO/SABANE leur a promis de soutenir la candidature du Burkina Faso pour l'organisation de l'édition 2024 du SIPEN.

Tidjana OUEDRAOGO - Adama ZONGO



Rencontre des DSI : « un cadre unique d'échanges d'expériences pour renforcer les relations entre les membres de la grande communauté IT de l'administration », selon Docteure Aminata ZERBO/SABANE

Formation du personnel IT de l'administration : une équipe de SADA chez Docteure Aminata ZERBO/SABANE pour faire le point

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques a reçu, dans l'après-midi

de ce jour en audience, une délégation de Smart Africa Digital Academy (SADA), conduite par sa coordonnatrice des formations NTA, Ingrid MOUAFO. C'était le 26 mai 2023 à Ouagadougou.

« Nous sommes venus rencontrer Madame la Ministre cet après-midi dans le cadre des formations que nous exécutons en ce moment pour SADA et surtout la remercier pour son accompagnement », a-t-elle confié à sa sortie d'audience.

Poursuivant, elle a soutenu que cette formation découle de l'excellent niveau de partenariat entre l'Etat burkinabè et Smart Africa.

« Nous sommes venus rendre compte à la Ministre de

l'évolution de la formation débutée le 22 mai dernier et qui prendra fin le 30 mai 2023 sur le Cloud Computing et sur la Cybersécurité », a-t-elle indiqué.

Selon la coordonnatrice, la formation se déroule bien et toute l'équipe de SADA est satisfaite du niveau des participants, leur engagement et la motivation qu'ils ont à suivre ces différentes formations.

A cette audience, la Ministre était assistée par le Conseiller technique, Francis DAYAMBA, le Directeur général de la Transformation Digitale, Ferdinand YOUNGBARE et Maïmouna SAWADOGO, Directrice de l'Industrie numérique.

Tidjana OUEDRAOGO - Adama ZONGO

Séminaire sur l'intelligence artificielle : des enseignants-chercheurs en informatique de l'UJK-Z sollicitent l'accompagnement de Docteure Aminata ZERBO/SABANE



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu le 26 mai 2023 à la salle d'audience du MDPCE, une équipe d'enseignants-chercheurs en Sciences de système d'information et d'ingénierie de la connaissance (SIIC) de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJK-Z), conduite par Ferdinand GUINKO, maître de conférence en informatique et membre du laboratoire des mathématiques et d'informatique de l'UJK-Z.

A sa sortie d'audience, Ferdinand GUINKO dit venir porter à la connaissance de Docteure Aminata ZERBO/SABANE, l'organisation d'un séminaire regroupant plusieurs disciplines parmi lesquelles l'informatique, en particulier

l'intelligence artificielle et les sciences sociales.

A l'occasion, l'enseignant-chercheur a sollicité l'accompagnement et le patronage de la Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques pour la réussite du séminaire qui se tiendra les 8 et 9 juin prochains.

Selon Ferdinand GUINKO, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a salué l'initiative développée par le SIIC et les a rassurés de sa disponibilité à accompagner l'évènement.

Tidjana OUEDRAOGO - Adama ZONGO



Dématérialisation des procédures administratives : Burkina Business Intelligence disposée à mettre son expertise à profit

Le 25 mai 2023 à Ouagadougou, la Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience le Directeur général de Burkina Business Intelligence (BBI), Franck KABORE. Il est venu échanger

avec la Ministre sur l'expertise numérique dont BBI dispose pour accompagner le Gouvernement burkinabè dans son processus de dématérialisation des procédures administratives.

« Avec Madame la Ministre, nous avons échangé sur les forces et les faiblesses du secteur technologique au Burkina Faso. Nous lui avons présenté les solutions numériques dont BBI dispose et qui pourraient être implémentées dans l'administration publique et contribuer au processus de dématérialisation entamé par le Gouvernement burkinabè. Nous lui avons surtout traduit notre disponibilité à mettre notre expertise au profit de notre pays, le Burkina Faso », a indiqué Franck KABORE à sa sortie d'audience.

Selon lui, Docteure Aminata ZERBO/SABANE l'a félicité pour sa démarche et a encouragé BBI à continuer dans cette dynamique pour répondre aux défis actuels auxquels le Burkina Faso fait face dans le secteur du numérique.

BBI est une entreprise de droit burkinabè spécialisée dans le domaine de la digitalisation et l'Intelligence Artificielle.

Tidjana OUEDRAOGO - Boureima KABRE

Renforcement des compétences des jeunes dans le domaine du numérique : le Directeur général de Huawei échange avec Docteure Aminata ZERBO/SABANE



La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a accordé une audience dans l'après-midi de ce jour à Christophe LIU, Directeur général de l'entreprise Huawei pour le Burkina. C'était le 19 mai 2023 à Ouagadougou.

A sa sortie d'audience, le Directeur général de Huawei pour le Burkina a confié : « Aujourd'hui, le sujet de notre audience

CARNET D'AUDIENCES

avec la Ministre est en rapport avec la formation des talents. Huawei étant un fournisseur mondial, il est de son devoir de répondre à sa Responsabilité Sociale d'entreprise (RSE), d'où le plan d'une organisation de formation des jeunes étudiants pour la connaissance dans le domaine des TIC ».

M. LIU a indiqué que la séance de formation va concerner les domaines tels que le Data center, l'Intelligence artificielle (IA), le Réseau etc. « Pour démarrer les activités, une convention sera signée avec le ministère en charge du digital et la formation vise toutes les universités du Burkina Faso qui enseignent les TIC », a-t-il ajouté.

Un expert sera mobilisé à cet effet, et des concours dénommés « Huawei ICT Compétition » seront organisés à l'issue de la formation pour sélectionner de jeunes talents qui bénéficieront de stages de perfectionnement. La formation est prévue se tenir en début du mois de juin.

Eric Aimé OUEDRAOGO - Adama ZONGO - Afoussata Anissa TALL

Coopération Burkina Faso-USA : l'Ambassadrice Sandra E. CLARK chez Docteure Aminata ZERBO/SABANE



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience dans l'après-midi du 6 juin 2023 à Ouagadougou, l'Ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique au Burkina Faso, Sandra E. CLARK.

A sa sortie d'audience, l'Ambassadrice a déclaré être venue rendre une visite de courtoisie à Docteure Aminata ZERBO/SABANE et la féliciter pour les efforts consentis dans le domaine du numérique au Burkina Faso.

Elle confie avoir abordé avec Docteure Aminata ZERBO/SABANE des sujets relatifs à l'inclusion numérique car convaincue que le numérique constitue de nos jours un levier important pour le développement d'un pays.

Madame CLARK s'est dit satisfaite de la qualité des échanges avec la Ministre en charge du numérique du Burkina Faso.

Tidjana OUEDRAOGO - Adama ZONGO - Afoussata Anissa TALL

L'intégration par le numérique : la mise en place d'un point d'échanges numériques dans l'espace Liptako-Gourma au cœur des échanges entre la Secrétaire exécutive de l'organisation et Docteur Aminata ZERBO/SABANE



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteur Aminata ZERBO/SABANE a reçu en audience le 12 juin dernier à la salle d'audience du MTDPCE, une délégation de l'Autorité de Développement intégré des Etats du Liptako-Gourma, conduite par sa Secrétaire exécutive, Hawa AW.

A sa sortie d'audience, Hawa AW a confié être venue présenter à la Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques les projets qui seront entrepris par sa structure. Le numérique étant au cœur de ces projets, la Secrétaire exécutive a sollicité l'appui du département de Docteur Aminata ZERBO/SABANE afin de réussir leur mise en œuvre.

La Secrétaire exécutive a indiqué qu'à travers ces projets, l'Autorité de Développement intégré des Etats du Liptako-Gourma compte mettre en place entre les Etats membres de l'organisation, un point d'échanges numériques en vue de faciliter la coopération et l'intégration entre ces différents pays. L'infrastructure permettra ainsi de réduire les coûts et facilitera le stockage des informations au niveau local, a-t-elle soutenu.

Selon Hawa AW, la Ministre a salué cette initiative et marqué son avis favorable à les accompagner pour la réussite de ces activités régionales qui sont en phase de démarrage.

L'Autorité de Développement intégré des Etats du Liptako-Gourma regroupe trois Etats à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

Tidjana OUEDRAOGO - Afoussata Anissa TALL - Boureima KABRE

Communication digitale : Action citoyenne pour le développement et la Paix présente son projet de mise en place d'une web télé-radio à Docteur Aminata ZERBO/SABANE



La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteur Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience dans l'après-midi du 13 juin 2023 au sein du MTDPCE, une délégation de "Action citoyenne pour le Développement et la Paix", conduite par son président Cheik Fayçal TRAORE.

La délégation est venue présenter à Docteur Aminata ZERBO/SABANE, son projet de mise en place d'une web télé-radio afin de bénéficier de ses conseils et d'orientations.

« Nous voulons mettre en place une Web télé-radio au profit des enfants et des adolescents. Nous savons que si nous voulons de manière durable faire face à l'insécurité, il est indispensable que les enfants bénéficient de la meilleure information dès maintenant parce ce que c'est

eux qui grandiront et qui porteront les fruits de ce qu'ils auront reçu », a dit Cheik dit Cheik Fayçal TRAORE à sa sortie d'audience.

A l'en croire, l'initiative sera lancée dans quelques jours et « s'adresse à une cible vulnérable qui a besoin d'informations utiles et qui a besoin dans ce contexte d'informations qui lui permettent d'être une réponse à ce que nous vivons ».

Il a également confié que la délégation a été fortement encouragée par la Ministre. « La Ministre qui a une expérience avérée sur les questions d'outils de communication digitale nous a donné des orientations et des conseils pratiques et réaffirmé sa disponibilité à accompagner l'initiative », a également indiqué Cheik Fayçal TRAORE.

Eric Aimé OUEDRAOGO - Adama ZONGO

«Hacking challenge 2023 » : l'ESTA, lauréate du premier prix, présente son trophée à Docteure Aminata ZERBO/SABANE



La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a reçu en audience le 09 juin 2023 à Ouagadougou, le Directeur général de l'Ecole supérieure des Techniques avancées (ESTA), Henri BAYIRE, accompagné de son staff et d'étudiants.

A sa sortie d'audience, le Directeur général a déclaré que la délégation est venue présenter le premier prix obtenu lors de la compétition « Hacking challenge 2023 », à Abidjan en Côte d'Ivoire, à Docteure Aminata ZERBO/SABANE.

Saisissant l'occasion, le Directeur général a laissé entendre que l'équipe a plaidé pour une convention avec le ministère en charge du numérique et souhaité son accompagnement.

A en croire Henri BAYIRE, Docteure Aminata ZERBO/SABANE

les a encouragés et a marqué son accord de principe à les accompagner en tant qu'école supérieure évoluant dans le domaine du numérique.

Le « Hacking Challenge » est un concours qui rassemble des étudiants en cybercriminalité de la sous-région afin de tester leurs compétences en matière de sécurité informatique. Organisé par le Cyber Africa Forum (CAF), le concours est à sa 3e édition.

Tidjana OUEDRAOGO - Boureima KABRE

WURI
CHAQUE PERSONNE COMPTE



Le Projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) a procédé au lancement de l'enregistrement pilote des personnes, ce mercredi 09 août 2023 à Toêga dans la commune de Koudougou. L'opération se déroule du 09 au 21 août 2023 dans le village de Toêga et du 23 au 29 août 2023 à Villy-Nadioulou, dans la commune de Koudougou, région du Centre-Ouest.



En prélude à l'enregistrement massif des personnes, le projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest a entrepris de réaliser un enregistrement pilote des personnes du 09 au 29 août 2023 dans les localités de Toêga et Villy-Nadioulou, dans la commune de Koudougou.

L'enregistrement pilote des personnes consiste en un apprentissage pour la conception et la mise en place de la future plateforme d'identification. Le projet entend tirer les enseignements de cet essai pour réussir non seulement le développement de la plateforme d'identification, mais également l'enregistrement de masse.

A l'issue de plusieurs actions de sensibilisation à l'endroit de la population et de plaidoyer auprès des autorités administratives et coutumières, l'enregistrement pilote a officiellement été lancé, ce mercredi 09 août 2023.

L'enregistrement des personnes consiste en la collecte des données biographiques telles que le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance et des données biométriques, notamment les images d'iris et les empreintes digitales.

Le responsable de la mise en œuvre de l'enregistrement pilote, Abdoul Karim KONSEIGA, a décrit les différentes étapes de l'identification et procédé à la délivrance du premier justificatif à Mme Rasmata KINDA.

Le président du Conseil villageois de développement de Toêga, Jean Marc N'DO, a salué le choix de sa localité pour la tenue de l'enregistrement pilote, tout en appelant la population à une forte mobilisation.

A propos du Projet WURI

Le Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) vise à faciliter l'accès aux services par le développement d'une plateforme d'identification de base (FID). Celle-ci devrait permettre à toutes les personnes se trouvant physiquement sur son territoire de recevoir un justificatif d'identité unique reconnu par le gouvernement, sans distinction de nationalité, du statut juridique et de résidence. Ce système FID servira notamment à identifier une personne de manière unique, en associant les données biographiques minimales aux données biométriques. Il est destiné à fournir l'assurance de l'identité unique d'une personne et ne remet pas en cause les attributs et valeurs légaux des autres justificatifs tels que la CNIB ou le Passeport. En outre, le système d'identification mis en place permettra de mettre en œuvre l'interopérabilité entre les différents pôles d'identification existants.

Avec l'identifiant unique, les services tels que les filets sociaux, la santé, l'éducation, et les entreprises pourront identifier ou authentifier leurs bénéficiaires ou clients.

Programme technologique au service de la protection sociale des citoyens, WURI vise l'identification de 100 millions d'individus de l'Afrique de l'Ouest, soit 27% de la population de l'espace CEDEAO, d'ici 2028. Au Burkina Faso, il s'agit de fournir à 85 % de la population une preuve unique d'identification d'ici à 2026, en droite ligne de l'initiative endogène engagée depuis 2018 visant à constituer un registre de l'identifiant unique électronique des personnes.

WURI s'articule autour de trois composantes : le renforcement du cadre juridique et institutionnel, la mise en place d'un système d'identification de base robuste, inclusif et fiable et la promotion de l'accès aux services sociaux de base au profit des populations.

WURI est un programme régional exécuté dans six (06) pays d'Afrique dont le Burkina Faso, le Niger, le Bénin, le Togo, la Guinée Conakry et la Côte d'Ivoire.

Roger SANKARA
Chargé de communication/WURI



ANPTIC

Le label du numérique

En 2018, le Burkina Faso inaugurait son premier Point d'échange internet ou Internet Xchange Point (IXP) en anglais appelé Burkina Faso Internet Exchange Point (BFI) à Ouagadougou, qui sera dupliqué deux ans plus tard, c'est à dire en 2020 à Bobo-Dioulasso.

Cette importante infrastructure a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional d'Infrastructures de Communications en Afrique de l'Ouest (PRICAO), composante du Burkina Faso. Pour mieux comprendre l'importance et le mode d'exploitation de l'infrastructure, une équipe de FASO Digital M@G est allée échanger avec Jean-Baptiste MILLOGO, président de l'association éponyme, chargée de gérer ladite infrastructure.

Dans le cadre du projet PRICAO BF, le gouvernement a réalisé un certain nombre d'infrastructures dont le BFI inauguré en juillet 2018. En français facile, qu'est-ce que le BFI ?

Tout d'abord je tiens à remercier le ministère de nous avoir associé au premier numéro de ce journal institutionnel qui nous donne l'opportunité de faire le point du projet qu'on nous a confié en tant qu'association.

Revenant à votre question, le BFI comme vous le savez, c'est Burkina Faso Internet Exchange Point en langage simple c'est un point où on échange du contenu internet. De façon précise, c'est un lieu où les acteurs qui contribuent à fournir internet à la population au Burkina Faso se croisent lorsque le contenu qui est demandé sur un téléphone ou sur un ordinateur au Burkina se trouve chez l'un des acteurs, alors l'échange se fait au niveau national sans qu'ils ne se croisent à l'étranger. Le premier élément c'est ce qu'on appelle le (peering) national en langage technique. Au-delà du fait que les acteurs internet c'est-à-dire les Fournisseurs d'accès internet (FAI), les opérateurs de télécommunication peuvent se rencontrer localement on peut aussi faire en sorte qu'au niveau de ce carrefour de rencontre de contenu internet, que les Burkinabè qui traditionnellement partaient chercher à l'étranger, qu'on



Jean Baptiste MILLOGO

Président de l'association éponyme, chargée de la gestion du BFI

fasse venir ce contenu ici au niveau national pour leur permettre d'y accéder plus rapidement. Et en y accédant plus rapidement, ça permet aux acteurs traditionnels (FAI, opérateurs de Téléphonies mobiles) qui faisaient venir ce contenu de ne pas payer ou de ne pas saturer les routes ou les circuits de communication qu'ils utilisaient pour aller à l'international.

Lorsqu'on amène du contenu ici dans le jargon on les appelle Cash et ça peut être du contenu de tout opérateur internet, de google, de Facebook, de Netflix.

En termes simple, le BFI est un carrefour de rencontre entre les acteurs pour permettre l'amélioration du trafic internet au Burkina pour les Burkinabè.

Cela peut être aussi un lieu de création de valeur. Si aujourd'hui nous avons des acteurs culturels, par exemple qui mettent des contenus de musiques, de vidéos du Burkina sur un serveur ça sera comme un Netflix à la burkinabè. Au lieu d'aller l'héberger à l'étranger et puis on va payer pour aller le chercher avec un temps long on peut le loger au niveau national et en fonction des spécifications, on peut le rendre disponible localement.

Au-delà, ça peut globalement être tout contenu burkinabè qu'on peut structurer sur un serveur de données et le rendre disponible. C'est pourquoi pour nous au-delà du service du peering d'interconnexion de réseau, c'est un

lieu de création de valeur, de création de contenu local, comme la musique, des films, le FESPACO, ça peut être demain des acteurs de l'art culinaire burkinabè que des gens veulent mettre en avant. L'avantage est que si demain nos routes à l'international sont coupées on peut comme dans un réseau local d'une entreprise continuer à communiquer sans se rendre compte que c'est coupé. En gros c'est rapporté le contenu au plus proche des utilisateurs pour que l'internet soit meilleur, plus abordable et fluide.

Quelle est l'utilité du BFIX pour le citoyen burkinabè ?

En termes de consommation, au niveau de la connectivité internet, si vous partez acheter du contenu très loin de nos frontières, il y a un temps d'attente qu'on appelle la latence. Avant qu'il y ait le BFIX il fallait au minimum 300 milli secondes. C'est le temps minimum nécessaire pour aller à l'étranger avant mais aujourd'hui avec des contenus au BFIX, nous avons 10 à 25 ou 30 millisecondes au maximum et c'est un gain important. Avec ce gain, l'expérience utilisateur est améliorée et il va de soi qu'on se retrouve avec du contenu en HD donc la qualité est meilleure. Ce qui fait que les gens sont tentés actuellement d'aller sur certains contenus qui sont servis localement et ils sont plus à l'aise donc ça peut créer une accoutumance guidée par la qualité et du fait que le contenu est proche de l'utilisateur.

Le BFIX permet de rendre l'internet meilleur au Burkina du fait de la proximité du contenu. Grâce à ces installations, l'internet devient fluide et les citoyens sont tentés de faire des lives. Pour moi la technologie est là et on va l'améliorer de plus en plus pour qu'elle soit accessible à tous.

Cela voudrait dire que les potentiels utilisateurs du BFIX sont les FAI et les opérateurs de téléphonie mobiles ?

Cette question me donne l'occasion de situer le contexte de dire qui sont les membres à l'origine avant de revenir aux utilisateurs finaux. Le BFIX comme je l'ai dit est une association qui a été mise en place par le concours de plusieurs acteurs nationaux dont l'Etat à travers le ministère en charge du numérique qui a chapeauté la mise en place de cette organisation avec un point avantageux. En effet, à partir du moment où l'association a été mise en place, l'Etat n'a plus un marteau et donne la liberté à l'association de s'organiser. Mais l'Etat reste membre de l'association à travers son bras opérationnel qui est l'ANPTIC et l'Université de Ouagadougou avec la possibilité

de s'étendre à toutes les universités. L'ANPTIC représente l'ensemble des structures publiques et institutionnelles. Au-delà de ses deux acteurs institutionnels, vous avez tous les opérateurs globaux au Burkina, tous les FAI. Et tout fournisseur de contenus qui viendrait à naître peut-être membre ou adhérer librement au BFIX. Ces acteurs là quand vous regardez traditionnellement ils offrent du contenu.

L'ANPTIC est le fournisseur d'internet de l'Etat et ses démembrements et les autres FAI fournissent internet à la population au sens large.

-La plus-value comme je dirais, l'internet doit avoir des caractéristiques qu'il faut regarder pour mieux l'apprécier. Ce sont entre autres le temps d'accès, la qualité des contenus, la proximité et la fluidité.

A la base, la plus-value que le BFIX essaie d'apporter c'est d'améliorer ces caractéristiques pour que ce que nous regardons soit le plus fluide possible mais qu'il soit plus proche de nous.

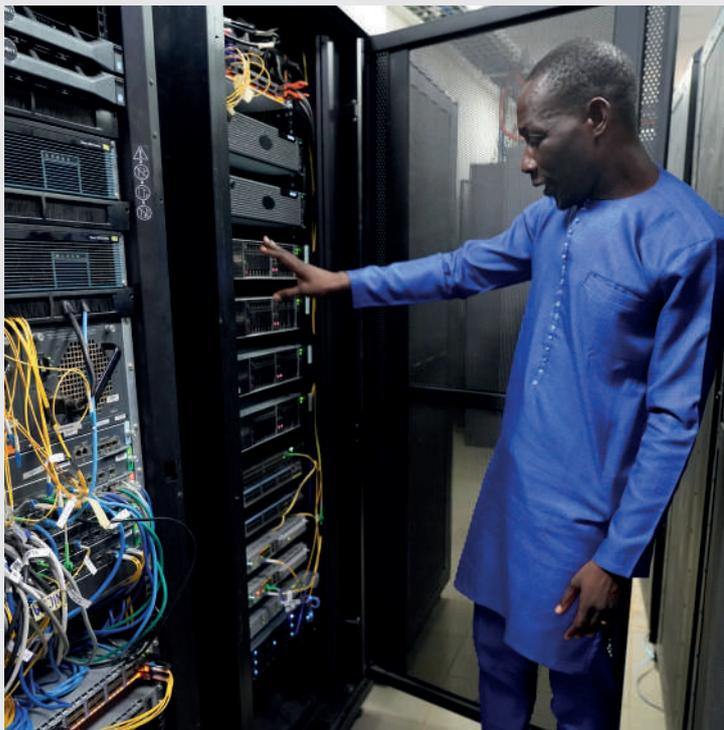
La gestion du BFIX génère-t-elle de ressources ? Sinon quel est son modèle économique ?

Merci de nous nous donner l'opportunité de parler de notre mode de gouvernance et de comment nous envisageons l'avenir et surtout de comment nous faisons pour maintenir l'équipement de départ et comment le faire évoluer. Il faut dire que BFIX en tant qu'association a des membres comme je l'ai dit plus haut qui sont les acteurs qui servent internet au Burkina. Et en tant qu'association, ses membres ont des cotisations annuelles comme tout autre association, ils ont aussi ce qu'on appelle des frais de port.

Les frais de port dépendant de la taille du trafic qu'ils viennent chercher, on s'accorde en Assemblée général via le Conseil d'Administration sur un prix.

Au-delà de ses cotisations statutaires, nous avons aussi des partenaires qui nous soutiennent et l'un des partenaires est Internet Society qui au-delà des équipements que l'Etat nous avait prêtés et qui est un patrimoine national, ils nous ont financés au moment de notre croissance. Nous sommes partis de deux membres à 5 connectés, à aujourd'hui 15 réseaux connectés donc pendant cette phase de croissance il va de soi que la trésorerie n'était pas au rendez-vous puisque nous n'avons pas un budget de fonctionnement qu'on reçoit de l'Etat.

Pendant cette phase critique de croissance, internet Society nous avait accompagnés pour nous permettre de payer la bande passante nécessaire pour pouvoir mettre à



Jean Baptiste MILLOGO démontrant le matériel du BFIX

jour le Cash et le mettre à la disposition de nos membres. C'est un des éléments qui nous a permis de traverser une période rouge sans faire d'interruption de service.

L'autre aspect est qu'au départ, il y a des acteurs qui sont membres du BFIX qui ont accepté mettre la bande passante gratuitement à la disposition pour pouvoir faire fonctionner l'infrastructure. Le PAV qui est notre organisation sœur nous soutient aussi quand c'est nécessaire pour pouvoir fonctionner dans le Data Center à Bobo ou à Ouaga.

L'appui dont nous bénéficions est lié au fait que notre performance en termes de fonctionnement rassure les partenaires parce qu'ils voient nos drafts. Pour vous donner une idée, nous sommes passés de 2 à 5 mégabits par jours à 50 mégabits entre 2015 et 2023. Quand vous le comparez c'est plus de 200% de croissance et ça c'est des drafts qui sont visibles et le nombre de membres aussi a grandi, les acteurs internationaux comme Google, Facebook, Netflix, PCEAS sont présents ici.

Google au-delà du cash, a fait un lien de Ouaga à Lagos pour pouvoir permettre au Burkina d'avoir un lien 100% du trafic de Google. Cela fait que si vous partez sur n'importe quel service de Google il est servi à partir du BFIX.

Voilà un peu comment nous fonctionnons et comment nous mobilisons nos ressources.

Au regard de tout ce qui est dit plus haut, est-ce que

vous êtes satisfaits aujourd'hui du niveau d'utilisation de l'infrastructure ?

Oui à ce niveau je dirai qu'on est vraiment satisfait. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui tous les opérateurs qui ont une licence globale technologiquement neutre au Burkina sont présents et mêmes tous les 3 opérateurs sont présents, l'Etat est présent, les gros FAI sont présents. Pour moi chacun joue son rôle. Et le niveau du trafic est l'indicateur mondial pour savoir si ça marche ou ça ne marche pas. Pour nous en tenant compte de ces caractéristiques de croissances, nous sommes satisfaits mais comme on le dit, c'est une œuvre humaine et c'est ce que nous avons pu faire.

Nous sommes à la fin de notre entretien, quel est votre dernier mot ?

Je remercie le ministère de tutelle même si nous sommes une association de nous avoir donné la parole pour pouvoir expliquer un peu ce que nous faisons, qui nous sommes, quelle est la plus-value de notre apport dans l'écosystème internet au Burkina. C'est vous dire merci au nom de tous les membres de l'association, du président du CA et de dire aussi aux acteurs de l'internet du Burkina qu'il y a une infrastructure qui a été mise en place par l'ensemble des acteurs qui peut apporter une plus-value dans l'amélioration de l'accès internet, dans l'amélioration de l'accès du contenu local au Burkina à laquelle ils peuvent adhérer.

Cet appel va à l'endroit des banques, des assurances et des universités, aux écoles au sens large pour dire qu'on a besoin de tout le monde pour que l'accès aux données du Burkina puisse se faire au Burkina et par des Burkinabè. C'est notre conclusion.

Laldaogo SORGHO - Tidjana OUEDRAOGO - Adama ZONGO - Rémi LOHOA

Les facteurs d'authentification...

4W!VD3yh 2kM# hnj 2888



Le facteur d'authentification est un facteur physique, cognitif ou biologique qu'un usager peut utiliser pour prouver son identité dans un système informatique.

Ils permettent à son détenteur de : **S'identifier**, c'est dire qui l'on est **S'authentifier**, c'est le prouver

Il existe 4 facteurs d'authentifications qui peuvent être utilisés dans le processus d'autorisation d'accès à des ressources bloquées et sécurisées :

Facteurs d'authentification		Méthode	
Facteur mémoriel :	Quelque chose que vous connaissez	 PASSWORD	<ul style="list-style-type: none"> - Mot de passe - Code PIN
Facteur matériel :	Quelque chose que vous détenez		<ul style="list-style-type: none"> - Jeton (matériel ou logiciel). - Clé USB FIDO - Carte à puce - etc.
Facteur corporel :	Quelque chose qui vous est unique		<ul style="list-style-type: none"> - Empreinte digitale - Iris/Rétine - Visage - Forme de la main/ réseau de vaisseau sanguin de la main - Reconnaissance vocale - etc.
Facteur créactionnel :	Ce que l'on sait faire		<ul style="list-style-type: none"> - Captcha - Signature



Mohammed Kiekieta - Baouwendsongre Jonas Salou - Mathieu Compaoré - Desiré Abdel Kader - Jedidja Kaboré - Rodrigue Zougrana

34



Ouagadougou, Burkina Faso



25 36 32 33



secretariat@anssi.bf



anssi.bf





Assises nationales sur la dématérialisation : le Président de la Transition, le Capitaine Ibrahim TRAORE ouvre officiellement les travaux

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Capitaine Ibrahim TRAORE, a présidé dans la matinée du mardi 11 avril 2023, la cérémonie d'ouverture des assises nationales sur la dématérialisation.

Le Premier ministre, Apollinaire Joachimson KYELEM de Tambèla, le président de l'Assemblée législative de Transition, Dr Ousmane BOUGOUMA, ainsi que de nombreux membres du Gouvernement et présidents d'institutions ont rehaussé de leur présence, la cérémonie d'ouverture. Une cérémonie marquée par plusieurs interventions dont le discours officiel d'ouverture du Président de la Transition, prononcée par la Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE.

Dans son mot de bienvenue, le président de la Délégation spéciale de la Commune de Ouagadougou, Maurice KONATE a salué la tenue de cette rencontre. Il a indiqué que sa commune attend avec grand intérêt les conclusions de ces assises nationales sur la dématérialisation et entend jouer sa partition dans la mise en œuvre des recommandations qui viendraient à être prises.

Le Comité national d'organisation par la voix de son vice-président, Hamidou SAWADOGO a traduit la gratitude de tous les acteurs de l'écosystème du numérique au Chef de l'Etat pour sa présence effective à la cérémonie, une présence qui témoigne de son engagement en faveur d'une administration dématérialisée. La dématérialisation en tant que processus majeur et catalyseur du développement économique culturel et social n'est plus à démontré, a-t-il laissé entendre. Cependant, malgré les efforts consentis, des démarches administratives à mettre en ligne, à simplifier, à automatiser et à

dématérialiser au sein des ministères et institutions ne sont pas suffisamment appropriées et appliquées par l'ensemble des structures de l'Administration publique. Sur 492 procédures à dématérialiser à l'horizon 2020, 106 ont été dématérialisées à la date de février 2023, soit un pourcentage de 21,5%, a-t-il fait remarquer.

D'où la tenue des assises pour permettre une réflexion collective des parties prenantes sur les enjeux de la dématérialisation au Burkina Faso assortis d'une feuille de route.

Juste après son discours, la Communication inaugurale de ces Assises a été présentée par le Secrétaire général du Ministère en charge du numérique et président du CNO, Kisito TRAORE. Une communication qui lui a permis de faire l'état des lieux de la dématérialisation au Burkina Faso et les perspectives.

A cette cérémonie, le Discours officiel du Chef de l'Etat a été prononcé par la Ministre en charge de la Transition digitale, Aminata ZERBO/SABANE. Après avoir demandé à l'assistance d'observer une minute de silence à la mémoire de toutes les vies, civiles et militaires, tombées à cause de cette ignoble guerre qui nous est imposée par les terroristes, a indiqué qu'aucune occasion n'est de trop pour rappeler le sens du combat de la Transition, à savoir le combat pour la reconquête de l'intégrité de notre territoire et pour un retour définitif à la paix.

Revenant sur les assises nationales sur la dématérialisation, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a salué le thème qui a été retenu à savoir « Transition Politique – Transition Digitale : Remettre la Dématérialisation des Procédures administratives au cœur de la Réforme de l'Etat au profit des Citoyens Burkinabè ».

A l'en croire, « le Gouvernement de la Transition compte se saisir de l'énorme potentiel du numérique pour



moderniser l'administration et faciliter l'accès à des services publics de qualité pour nos populations et au-delà, créer un effet d'entraînement pour activer in fine ce levier qu'est le numérique pour une transformation structurelle de notre société et de notre économie ». Mais la faible proportion de procédures dématérialisées au sein des ministères et institutions montre qu'il était donc grand temps « de marquer une halte afin de cerner les freins qui nous empêchent d'aller résolument vers cette administration moderne que nous appelons de tous nos vœux. Ces assises viennent donc à point nommé offrir la tribune pour que tous les acteurs puissent mener cette réflexion pour identifier ces freins mais surtout les mécanismes pour repartir sur de nouveaux engagements,

de nouvelles échéances en vue d'accélérer et réaliser cette dématérialisation des procédures et contribuer à l'efficacité de l'Administration publique, à la rationalisation de ses charges de fonctionnement, à la lutte contre la corruption et à l'amélioration de la qualité de services offerts aux citoyens », a-t-elle poursuivi avant de donner au nom du Chef de l'Etat, le top de départ des travaux. Ces assises ont été organisées par le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques en collaboration avec les départements en charge de la fonction publique et des finances.

Eric Aimé QUEDRAOGO- Adama ZONGO - Rémi LOHOA



1ère session ordinaire de l'année 2023 du CASEM du Ministère en charge du numérique et des Postes : les rapports de performance au titre de l'année 2022 adoptés

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques a tenu le 18 avril 2023 à Ouagadougou, la 1ère session ordinaire de son Conseil d'Administration du Secteur ministériel (CASEM) de l'année 2023. L'examen et la validation du rapport d'évaluation de la performance 2022 des structures et la présentation du rapport annuel de performance 2022 des programmes budgétaires sont les points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre statutaire. Il a été question pour les participants, d'examiner et d'adopter les rapports de performances des structures et programmes budgétaires au titre de 2022. La rencontre a été présidée par la Ministre Aminata ZERBO/SABANE.

Dans son discours d'ouverture, Docteure Aminata ZERBO/SABANE a réitéré ses encouragements et ses félicitations aux membres statutaires et à l'ensemble du personnel pour leur « engagement professionnel au quotidien en vue de relever les grands défis auxquels le département fait face ». Elle a indiqué que les plus hautes autorités accordent une place de choix aux actions du Ministère. « Le Président de la Transition nous fait confiance et nous accorde une place de choix dans le processus de refondation de notre Nation. Et nous devons être à la hauteur de cette confiance par notre engagement et les résultats que nous obtiendrons. Une opportunité inouïe pour nous de jouer notre partition et de faire rayonner notre département et surtout de faire rayonner les autres départements grâce au numérique », a-t-elle ajouté.

Selon la présentation faite par le DGESS du Ministère, Braïma BARRO, la performance globale du Ministère pour l'année 2022 est de 62,93% et est « satisfaisante » conformément au barème unique d'appréciation. On note tout de même un recul de 2,69 points par rapport à l'année précédente. Toutefois, les structures du ministère ont permis, grâce à leurs performances individuelles, d'engranger des résultats dans la gouvernance institutionnelle ainsi que l'efficacité et l'efficience dans la mise en œuvre des activités dont l'agrégation justifie le niveau de performance globale atteint.

En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes budgétaires, les résultats engrangés font ressortir entre

autres, l'interconnexion de 147 bâtiments administratifs au RESINA, le renforcement de 94 réseaux locaux, l'actualisation du cadre juridique du numérique, le déploiement de plateformes intégrées (SIGEPE, CIM, SIGED) dans 12 ministères et institutions et l'ouverture de 05 guichets rattachés à des agences de LA POSTE BF. A en croire la Ministre, malgré la crise sécuritaire et les changements institutionnels intervenus dans le pays, les résultats engrangés sont satisfaisants. « Ces résultats témoignent de votre engagement et de votre abnégation au travail, de votre esprit du don de soi et de votre professionnalisme », s'est-elle adressée aux participants.

l'actualisation du cadre juridique du numérique, le déploiement de plateformes intégrées (SIGEPE, CIM, SIGED) dans 12 ministères et institutions et l'ouverture de 05 guichets rattachés à des agences de LA POSTE BF. A en croire la Ministre, malgré la crise sécuritaire et les changements institutionnels intervenus dans le pays, les résultats engrangés sont satisfaisants. « Ces résultats témoignent de votre engagement et de votre abnégation au travail, de votre esprit du don de soi et de votre professionnalisme », s'est-elle adressée aux participants. Au cours de ce premier CASEM de l'année 2023, les participants ont également formulé des recommandations



Au cours de ce premier CASEM de l'année 2023, les participants ont également formulé des recommandations et pris des résolutions pour une meilleure atteinte des objectifs assignés au département en 2023. « Je suis persuadé que nous avons la capacité, la volonté et l'engagement », a soutenu Docteur Aminata ZERBO/SABANE. Pour ce faire, elle a exhorté les administrateurs à « une participation active emprunte de critiques constructives sans complaisances ».

A l'issue de la présentation du rapport de performance des structures par le Directeur du développement institutionnel et de l'innovation, Boureima OUEDRAOGO et celle relative au rapport mance globale atteint.

En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes budgétaires, les résultats engrangés font ressortir entre autres, l'interconnexion de 147 bâtiments administratifs au RESINA, le renforcement de 94 réseaux locaux,

et pris des résolutions pour une meilleure atteinte des objectifs assignés au département en 2023. « Je suis persuadé que nous avons la capacité, la volonté et l'engagement », a soutenu Docteur Aminata ZERBO/SABANE. Pour ce faire, elle a exhorté les administrateurs à « une participation active emprunte de critiques constructives sans complaisances ».

A l'issue de la présentation du rapport de performance des structures par le Directeur du développement institutionnel et de l'innovation, Boureima OUEDRAOGO et celle relative au rapport annuel de performance des programmes budgétaires assurée par le Directeur général des études et des statistiques sectorielles, Braïma BARRO, lesquelles présentations ont été suivies d'échanges, les membres statutaires et observateurs du CASEM ont adopté les deux rapports par acclamation.

Eric Aimé OUEDRAOGO - Adama ZONGO



Assises nationales sur la Dématérialisation : clap de fin après 72 heures d'intenses travaux assortis d'une feuille de route et de recommandations

Les Assises nationales sur la Dématérialisation débutées le 11 avril 2023 se sont achevées dans l'après-midi du jeudi 13 avril 2023 à Ouagadougou. La cérémonie de clôture a été présidée par le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, Bassolma BAZIE. Etaient également présents à cette cérémonie, la Ministre de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille, Nandy SOME/DIALLO, de la Ministre déléguée chargée du Budget, Fatoumata BAKO/TRAORE et de nombreuses autres personnalités. En plus de la présentation de la feuille de route sur la Dématérialisation et les recommandations issues des Assises, la cérémonie a été marquée par le discours de la Ministre en charge du Numérique, Docteure Aminata ZERBO/SABANE et le discours de clôture du Président de la Transition, prononcé par le Ministre d'Etat, Bassolma BAZIE.

Présentée par le Directeur Général de la Transformation Digitale, Ferdinand YOUGBARE, la feuille de route fait ressortir 43 procédures administratives à dématérialiser au titre de l'année 2023 parmi lesquelles, les demandes et délivrance en ligne du Casier judiciaire, du certificat de nationalité, de traduction en ligne, la demande de gestion des Titres miniers et autorisations, la plateforme de gestion des marchés publics, la délivrance des licences sportives scolaires et universitaires, les demandes de terrain., la signature électronique. Les

recommandations et résolutions ont été présentées par Etienne KABORE, Secrétaire permanent de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance (SP-MABG). La création d'une Commission nationale de la Dématérialisation, l'augmentation des budgets alloués à la Dématérialisation et à la maintenance des équipements informatiques, la création d'un comité de suivi des recommandations, sont entre autres recommandations et résolutions prises par les participants.

Docteure Aminata ZERBO/SABANE a dans son mot, remercié et félicité les participants pour leur forte mobilisation. Elle a également remercié le Président de la Transition, le Premier Ministre et l'ensemble du Gouvernement pour leur accompagnement et leur engagement pour la tenue de ces Assises. La Ministre n'a pas également manqué de remercier les Gouverneurs et tous les acteurs des Collectivités territoriales. « Ces assises offrent des éléments qui permettront de booster la Dématérialisation », a-t-elle indiqué.

Prononçant le Discours officiel de clôture au nom du Président de la Transition, le Ministre d'Etat Bassolma BAZIE a remercié également les participants pour leur forte mobilisation. « La présence effective du Chef de l'Etat, à la cérémonie d'ouverture de nos travaux qu'il a présidés, malgré son agenda très chargé est hautement symptomatique de cet engagement au plus haut niveau en faveur de la mobilisation du potentiel du numérique au profit du développement économique et social de notre pays et particulièrement en faveur de la modernisation de l'Administration publique », a-t-il fait remarquer avant d'ajouter : « Cette forte mobilisation des plus hautes autorités, au-delà du fait qu'elle nous honore, doit également être perçue comme une interpellation, une invite à aller vite et bien. Cette invite me semble être bien accueillie par les acteurs de l'écosystème au regard de la profondeur de la réflexion et des fructueux échanges menés au cours des 72 heures des assises ». Il a demandé aux acteurs de l'écosystème numérique, de faire en sorte que ces assises ne soient pas simplement une rencontre de plus, mais une rencontre qui marque un nouveau départ. « Nous devons nous faire le devoir de tout mettre en œuvre pour une traduction concrète sur le terrain de la feuille de route et de l'ensemble des résolutions et recommandations issues de ces assises », a-t-il interpellé.

Eric Aimé OUEDRAOGO- Adama ZONGO - Rémi LOHOA

Assises nationales sur la dématérialisation : la feuille de route de procédures à dématérialiser

A l'issue des travaux des assises nationales sur la dématérialisation, tenues du 11 au 13 avril 2023, les participants ont élaboré une feuille de route comprenant 43 procédures à dématérialiser au cours de l'année 2023, dont 15 au service de l'administration et 28 au service des citoyens et des entreprises. Voici la liste !

N°	INTITULE DE LA PROCEDURE	DESCRIPTION	Institutions
1	Demande de traduction en ligne	Faciliter l'obtention des documents traduits dans les meilleurs délais. Enregistrer les dossiers de demande de traduction; Payer électroniquement les droits de timbres et les frais de traduction; Valider les demandes en interne Suivre l'évolution ou le traitement de la demande par le demandeur	MAECRBE
2	Demande d'accès à la plateforme mAgri	plateforme d'information, dispositif intégré de gestion et de diffusion en temps réel des informations sur les marchés agro-sylvo-pastoraux, en vue de promouvoir la commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux	MARAH
3	Demande et Gestion des Titres Minier et Autorisations	Il s'agit d'analyser les dossiers de demande et gérer les Titres Minier et Autorisations.	MEMC
4	Demande d'autorisation spéciale d'importation	Il s'agit d'analyser les dossiers de demande d'importation de produits de santé sans Autorisation de Mise sur le Marché valide au Burkina Faso.	MSHP
5	Demande d'ouverture de structures privées de santé (y compris les ONG pour la signature des conventions)	Il s'agit d'analyser les dossiers de demande d'ouverture des FS privées et associatives au Burkina Faso.	MSHP
6	Demande et délivrance en ligne du casier judiciaire	Il s'agit de mettre en place un système de gestion pour le traitement et la délivrance du casier judiciaire. Il comporte trois (03) volets à savoir: gestion centralisée des fiches de condamnation, dépôt en ligne des demandes adressée aux usagers, traitement automatisé des demandes à l'endroit des acteurs métiers	MJDHRI
7	Demande et délivrance en ligne du certificat de nationalité	un système automatisé de gestion composé de la plateforme de dépôt des demandes en ligne et de l'application de gestion des demandes qui va à terme se substituer à la réception des dossiers physiques.	MJDHRI
8	Plateforme de gestion des marchés publics	Plateforme de gestion du processus de gestion des marchés publics et des délégations de services publics	MEFP
9	Zéro-cash dans l'administration (Paiement électronique intégré et unifié)	Permettre le paiement à distance des services de l'Etat par les moyens de paiement électronique (Mobile money, Terminal de Paiement Electronique)	MEFP

10	e-bulletin	Plateforme de mise à disposition du bulletin de paie de l'agent public	MEFP
11	Demande de bornage/délimitation de terrain (croquis de terrains)	Faciliter la procédure de demande de bornage, gagner en temps et en transparence. Le demandeur peut être une personne physique ou morale qui veut délimiter sa parcelle.	MUAFH
12	Demande de terrain (études de demande de terrain)	Faciliter la procédure de demande de terrain (croquis de terrains), gagner en temps et en transparence Le demandeur peut être toute personne physique ou morale.	MUAFH
13	Demande de branchement privé (compteur) d'eau en ligne en milieu urbain	Pour un nouveau branchement, le citoyen devra saisir les informations sur son identité nom, prénoms, date de naissance, document d'identité, document de la parcelle contenant les références cadastrales (section, lot, parcelle)	MEEA
14	Délivrance de licences sportives scolaires et universitaires	Délivrer un document à titre personnel permettant de prendre part aux compétitions scolaires et universitaires	MSJE
15	Location d'espace, de salle ou de salon	Location d'espace et de matériels pour Compétition officielle ou amicale. Séance d'entraînement (équipes étrangères, clubs et équipes nationales). Location d'espace pour tournage de clip utilisation d'espace pour des séances photo	MSJE
16	Gestion des agréments techniques en matière informatique	Il s'agit de recevoir les demandes d'agréments techniques en matière informatique jusqu'au traitement de ces demandes. Le processus de dématérialisation consiste à développer les fonctionnalités complémentaires de la plateforme de gestion de l'ATI	MTDPCE
17	Système Intégré de Gestion des Titres de Transports	Il s'agit de concevoir un système qui va dans un premier temps prendre en compte toutes les différentes base de données au niveau de la DGTMM et y apporter des améliorations en intégrant les prestations non automatisées	MTMUSR
18	Agréments et licences des entreprises culturelles et touristiques	Il s'agit de gérer la délivrance des agréments pour les entreprises culturelles et touristiques, les demandes sont donc dématérialisées ainsi que les pièces jointes	MCCAT
19	Demande d'étude de sols et fondations	La prestation consiste à faire le contrôle de qualité des sols et des fondations.	MID
20	Demande de délivrance ou renouvellement d'agrément technique	La prestation consiste à délivrer un agrément qui permet aux petites et moyennes entreprises de prendre part aux travaux de construction et/ou entretien des routes des pistes rurales et des ouvrages d'art.	MID
21	Demande d'actes ou de faits d'état civil	Plateforme permettant aux citoyens de faire leur demande d'actes et faits d'état civil en ligne	MATDS
22	eConcours	La dématérialisation du processus d'organisation des concours a conduit à la mise en place d'une plateforme dénommée e-Concours qui comprend une version Web et une version Android. Elle est ouverte uniquement pendant la période d'inscription aux examens professionnels et concours de la Fonction publique d'Etat.	MFPTPS

23	Inscription des candidats aux examens Organisation des examens Administration des examens	Permet d'inscrire les candidats aux différents examens scolaires; d'attribuer des numéros PV aux candidats; de codifier les centres, les jury; définir les présidents, les secrétaires, les correcteurs; de gérer l'administrations des épreuves , les corrections et les délibérations	MENAPLN
24	Autorisation de création d'un établissement d'enseignement général privé post primaire ou secondaire	Permet à une personne morale ou physique de créer un établissement d'enseignement général	MENAPLN
25	Demande d'Autorisation Spéciale d'Exportation (ASE)	C'est une autorisation expresse du Ministère en charge du Commerce pour l'exportation de certains produits dont la liste est arrêtée par le Ministre en charge du commerce,	MDICAPME
26	Paiement en ligne des réservations de participation au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO)	Après avoir choisi en ligne son stand, le participant devra valider son choix en procédant au paiement en ligne	MDICAPME
27	Autorisation d'enseigner	Cette procédure permettra entre autres de : 1. Elaboration du calendrier des sessions des autorisations d'enseigner 2. Transmission au SG pour signature 3. Diffusion du calendrier des sessions des autorisations d'enseigner 4. Réception des dossiers 5. Saisie des informations dans un tableau de travail	MESRI
28	Gestion : Reconnaissance des diplômes et équivalence,	1. Réception des dossiers 2. Authentification des diplômes. 3. Soumission des dossiers à la commission nationale 4. Elaboration des notifications provisoires de reconnaissance/ équivalence 5. Transmission du projet de la notification à SG pour signature	MESRI
29	Gestion des fonctionnaires Internationaux en ligne	Disposer d'une base de données des fonctionnaires internationaux. Faire la promotion des fonctionnaires internationaux. Enregistrer les informations sur les fonctionnaires internationaux	MAECRBE
30	Gestion de l'inspection au champs (SNS)	Cette activité consiste à la mise en place d'outil numériques permettant de faciliter le suivi au champs des productions de semences agricoles	MARAH
31	Collecte & analyse des informations en lien avec le commerce de l'or et des autres substances précieuses ;	Il s'agit d'un système informatisé (application) de gestion du process de la BNAF, tels que la rédaction des actes ; le guide de contrôle des assujettis du secteur minier en matière de LBC/FT ; de la mise en place une bibliothèque virtuelle ;	MEMC
32	Plateforme numérique de gestion des stocks de vivres et non vivres pour personnes déplacées internes	L'objectif général est d'améliorer le système de gestion actuelle des stocks de vivres et non vivres à travers le déploiement d'une application umérique.	MSAHRNGF
33	Plateforme d'enrôlement biométrique des personnes déplacées internes	Améliorer l'environnement de la protection des PDI à travers l'actualisation des données dans les treize (13) régions du Burkina Faso.	MSAHRNGF

34	Système d'information hospitalier y compris le Dossier patient informatisé	Dématérialiser les processus métier dans les hôpitaux :MédicalesInfirmièresAdministratives	MSHP
35	Demande d'avis de faisabilité environnementale en ligne	l'article 25 de la loi N°006-2013/AN du 02 avril 2013 stipule que les activités susceptibles d'avoir des incidences significatives sur l'environnement sont soumises à l'avis préalable du ministre chargé de l'environnement. Cet avis est établi sur la base d'une Evaluation environnementale stratégique (EES), d'une Etude d'impact sur environnemental et social (EIES) ou d'une Notice d'impact environnemental et social (NIES)	MEEA
36	Evaluation de la maturité numérique	Il s'agit de développer une plateforme de gestion de l'appui à l'investissement pour l'aménagement numérique du territoire	MTDPCE
37	Archivage des données multimédias du Ministère	il s'agit d'archiver ou de digitaliser les contenus des productions cinema et audiovisuel conservés dans la médiathèque du FESPACO et au sein de la DG de la RTB	MCCAT
38	Main courante informatisée	Il s'agit de mettre en œuvre une solution pour dematerialiser les registres physiques de gestion des mains courantes au niveau des Commissariats de Police et Brigades de Gengarmerie	MATDS
39	Reprise du Système de gestion du personnel de l'Etat (SIGASPE)	SIGASPE est une application informatique qui permet entre autres : Un traitement informatisé des actes administratifs, Un traitement cohérent et fiable des éléments entrant dans la paie du personnel, La prise en compte automatique de l'incidence financière des actes s'il y a lieu	MFPTPS
40	Bases de données de toutes les données d'enquêtes au MSHP	Permettra de regrouper à un seul endroit toutes les données issues des enquêtes au MSHP quelques soit l'outil de collecte	MSHP
41	La plateforme de gestion électronique des audiences	Il s'agit de mettre en œuvre une plateforme qui permet à l'usager de déposer une demande d'audience en ligne, de recevoir une programmation de son audience. La plateforme permet également le traitement des demandes d'audience, la programmation des audiences, la génération du calendrier des audiences périodiques et également le rapportage post audience	PRIMATURE
42	Système de gestion des contrats d'objectifs et dévaluation des ministres	Il s'agit de disposer d'une plateforme de programmation des contrats d'objectifs des ministres mais aussi d'évaluation de la performance des ministres	PRIMATURE
43	Signature Electronique	Opérationnalisation de la phase pilote de la signature électronique	MTDPCE



Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso : une mission de pré-évaluation de la Banque mondiale échangée avec les Ministres Aminata ZERBO/SABANE et Aboubakar NACANABO

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE et son collègue de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Aboubakar NACANABO ont eu dans la matinée du lundi 15 mai 2023 à Ouagadougou, une séance de travail avec une mission de pré-évaluation de la Banque mondiale, conduite par la Représentante résidente de l'institution au Burkina Faso, Maimouna Mbow FAM.

Il s'est agi au cours de cette séance de travail, d'échanger sur la préparation du Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso (PACTDIGITAL) dans le but d'harmoniser leurs points de vue sur plusieurs aspects de sa mise en œuvre.

La séance de travail s'est déroulée en deux étapes : d'abord entre Docteure Aminata ZERBO/SABANE et la mission de pré-évaluation, laquelle rencontre s'est ensuite élargie au Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Aboubakar NACANABO.

Au cours de la séance de travail, les deux parties à savoir le Gouvernement du Burkina Faso et la Banque mondiale ont abordé plusieurs aspects de la préparation du Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso. Il s'est agi notamment des préoccupations en lien avec l'impact du projet sur les bénéficiaires, les réformes du cadre légal et réglementaire, et les arrangements intentionnels.

S'agissant de l'impact du projet sur la population, les deux parties ont toutes insisté sur la nécessité de dématérialiser les services publics à fort impact sur les citoyens.

Concernant les réformes et les arrangements institutionnels, la partie burkinabè a informé la Banque mondiale des réformes en cours au sein de l'écosystème numérique national.

A l'issue de la séance de travail, les deux parties ont instruit leurs techniciens respectifs de poursuivre les travaux afin de mûrir le projet dans de brefs délais.

Le Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso vise à renforcer les infrastructures de communications électroniques pour les rendre aptes à porter les nombreuses procédures administratives qui seront dématérialisées au cours dudit projet. Cet ambitieux projet prévoit également de développer l'expertise et les compétences nationales dans le domaine du numérique.

Eric Aimé OUEDRAOGO- Tidjana OUEDRAOGO - Bouraima KABRE



Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso : l'équipe de pré-évaluation de la Banque mondiale fait le point de sa mission à Docteure Aminata ZERBO/SABANE

L'équipe de mission de la Banque mondiale pour la pré-évaluation du Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso (PACTDIGITAL) a fait le point de ses travaux à Docteure Aminata ZERBO/SABANE, Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, dans la matinée de ce jour. C'était le 19 mai 2023 à Ouagadougou.

D'entrée, Tounwendé Alain SAWADOGO a remercié le Ministère et l'ensemble des parties prenantes pour les efforts consentis dans la formulation du projet. Il s'est dit également satisfait du déroulement de la mission parce que toutes les tâches assignées ont été exécutées.

Au cours des échanges, l'équipe de mission de la Banque mondiale et le Ministère se sont donné des échéances pour l'exécution des tâches futures et ont tous convenu de la nécessité d'aller vite et bien.

Tounwendé Alain SAWADOGO a rassuré le ministère de la disponibilité de l'équipe de la Banque mondiale à répondre à toutes les préoccupations du Burkina Faso afin que le PACTDIGITAL puisse impacter un maximum de citoyens burkinabè.

Docteure Aminata ZERBO/SABANE a pour sa part, invité l'équipe de mission à décliné les indicateurs de performances propres à la Banque mondiale afin que la partie burkinabè puisse s'en approprier pour une bonne exécution du PACTDIGITAL.

A cette séance de travail, Docteure Aminata ZERBO/SABANE était assistée par Saïdou YANOGO, Conseiller technique, Braïma BARRO, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles, Oumarou SANOU, Directeur général de l'Agence nationale de Promotion des TIC et Ferdinand YOUNGBARE, Directeur général de la Transformation Digitale.

Rémi LOHOA - Tidjana OUEDRAOGO



Gouvernance des projets et programmes : le rapport d'évaluation des projets et programmes au titre des exercices 2021 et 2022 officiellement validé

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques a procédé le 26 mai dernier à Ouagadougou, au cours d'un atelier, à la validation du rapport d'évaluation des projets et programmes sous sa tutelle technique sur la base des critères définis par arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP). La cérémonie a été présidée par Francis DAYAMBA, Conseiller technique représentant la Ministre de la Transition Digitale des Postes, et des Communications Electroniques.

Dans son mot de bienvenue, Désiré OUEDRAOGO, Inspecteur général des Services du département par ailleurs président du Comité d'Evaluation des performances (CEP) a invité les participants à un examen sans complaisance des conclusions issues de leurs travaux d'évaluation des projets et programmes du ministère.

Prononçant le discours officiel d'ouverture de l'atelier, Francis DAYAMBA a rappelé que l'évaluation de la performance des projets et programmes de développement du secteur de planification se font conformément à l'article 175 du décret n°2021/1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

A l'en croire, le présent atelier vise à examiner et valider le projet de rapport d'évaluation des performances des projets et programmes sous tutelle technique du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques au titre des exercices 2021 et 2022.

Il a alors invité à des échanges francs et constructifs pour l'amélioration du rapport de performance.

Face à la presse, Braïma BARRO, Directeur général des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) a confié que « cette évaluation est prévue dans la réglementation

des projets et programmes et permet d'apprécier à un niveau plus stratégique, l'ensemble des projets mis en œuvre au niveau national lors des assemblées sectorielles et de l'assemblée générale ».

Sur 5 projets inscrits dans le portefeuille du ministère, cinq ont été évalués. Pour le DGESS, le bilan est globalement satisfaisant car le contexte de mise en œuvre a connu beaucoup de difficultés liées essentiellement au contexte sécuritaire, au conflit russo-ukrainien qui a affecté l'acquisition de certains équipements et la suspension de certains financements des partenaires.

Afin de booster l'efficience et l'efficacité des projets et programmes du ministère, les participants ont recommandé entre autres : la clôture formelle de certains projets, l'anticipation dans les procédures d'acquisition des biens et services financés par la contrepartie nationale, une forte implication des parties prenantes, etc.

Eric Aimé OUEDRAOGO-Adama ZONGO



Economie numérique : lancement du Projet « Autonomisation numérique des femmes pour la paix et l'inclusion économique », en présence de la Ministre Aminata ZERBO/SABANE

La Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a pris part dans la matinée du 25 mai 2023 à Ouagadougou, à la cérémonie de lancement du

Projet « Autonomisation numérique des femmes pour la paix et l'inclusion économique ».

Il s'agit d'un projet mis en œuvre par le Gouvernement burkinabè et qui bénéficie du soutien technique et financier du PNUD. La cérémonie présidée par le Ministre en charge du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises, Serge PODA a connu également la présence de la Représentante résidente du PNUD au Burkina Faso, Elsie Laurence-CHOUNOUNE.

D'un montant de 1 millions 500 mille Dollars US, soit environ 900 millions de FCFA, ce projet traduit la volonté du PNUD d'accompagner le Burkina Faso dans sa quête du bien-être pour les populations, a indiqué la Représentante résidente du PNUD, Elsie Laurence-CHOUNOUNE.

Pour le Ministre en charge du Commerce, Serge PODA, le projet permettra de renforcer les capacités des femmes entrepreneures, de faciliter leur accès à des solutions financières pour s'engager dans un entrepreneuriat innovant et développer les micros, petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes et des jeunes grâce à l'accélération de la croissance.

Il a également fait savoir que c'est un projet chapeauté par son département mais qui sera mis en œuvre de concert avec le département en charge de l'Economie et des finances, le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques et celui en charge de l'Action humanitaire.

Il a invité chaque acteur « à s'approprier le projet et de consentir des efforts nécessaires pour l'atteinte

des objectifs escomptés afin de contribuer à implanter significativement le développement économique du Burkina Faso et d'assurer sa résilience ».

Cinq régions sont concernées par le projet « Autonomisation numérique des femmes pour la paix et l'inclusion économique ». Il s'agit de la Boucle du Mouhoun, l'Est, le Nord, le Centre-nord et les Hauts-Bassins.

Eric Aimé OUEDRAOGO



Renforcement des capacités du personnel IT de l'administration : la formation des formateurs en Cloud Computing et en Cybersécurité officiellement lancée

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques en collaboration avec Smart Africa, a organisé du 22 au 30 mai 2023, la formation des formateurs.

Cette formation porte sur le Cloud Computing et la Cybersécurité et s'inscrit dans le cadre de Smart Africa Digital Academy (SADA). L'ouverture est intervenue à Ouagadougou et a été présidée par Ferdinand YOUBARE, Directeur général de la Transformation Digitale (DGTD).

« La Smart Africa Digital Academy (SADA) a ainsi été lancée comme véhicule de mise en œuvre des activités de renforcement des capacités et de développement des compétences des pays membres de l'Alliance dans le domaine du numérique », a laissé entendre Ingrid MOUAFU, Coordinatrice des formations, NTA.

A sa suite, Ferdinand YOUBARE, a au nom de la Ministre de

la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques remercié tous les participants venus des ministères et institutions. Il a rappelé que pour bénéficier de la formation, il faut avoir un BAC+3, 5 ans d'expérience professionnelle, et être un agent public.

Ferdinand YOUBARE a invité les participants à être assidus afin de tirer profit de cette session dont l'objectif est de sensibiliser et de fournir des connaissances aux décideurs, au personnel IT des administrations, aux enseignants et chercheurs dans le numérique, sur les technologies émergentes, l'utilisation des données et les politiques à adopter qui soutiendront l'essor des technologies et la numérisation des services.



Axée sur deux volets, la formation sur le « Cloud Computing » se déroulera dans les locaux de l'Université virtuelle de Ouagadougou et celle sur la « Cybersécurité » au sein de l'Ecole polytechnique de Ouagadougou.

La formation était adressée à 20 personnes par thématique.

Tidjana OUEDRAOGO

Séminaire sur l'intelligence artificielle : les enjeux de la mobilité urbaine au centre des échanges

Il s'est tenu le 08 juin 2023 au sein de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJK-Z), le séminaire sur la contribution de l'intelligence artificielle à l'amélioration du système de transport et de mobilité urbaine, organisé par le Laboratoire des Mathématiques et de l'Informatique (LAMI).

Représentant la Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, co-patronne de la cérémonie, la Conseillère technique Fanta SOMBIE était aux côtés de la Secrétaire générale du Ministère en charge des Transports, Kiswendsida Alice OUEDRAOGO et bien d'autres éminentes personnalités à la cérémonie d'ouverture.

Ce séminaire vise entre autres à conduire des réflexions afin de faire usage du potentiel du numérique en général et de l'intelligence artificielle en particulier pour améliorer le système de transport et de mobilité urbaine au Burkina Faso.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur du Laboratoire des mathématiques et d'informatiques de l'Université Joseph Ki-ZERBO, Pr Stanislas OUARO, s'est réjoui de la tenue de cette activité. Une activité qui traduit le dynamisme de la recherche à l'UJK-Z et qui montre que la recherche demeure le levier fondamental de l'université, a-t-il souligné.

Prononçant le discours d'ouverture, la Secrétaire générale



du Ministère en charge des Transports, Kiswendsida Alice OUEDRAOGO a laissé entendre que l'intelligence artificielle peut être une alternative efficace et novatrice aux problèmes complexes que connaissent nos villes tels que la congestion des voies, les accidents de la circulation et la pollution atmosphérique. L'intelligence artificielle est en mesure d'apporter une réponse fiable en termes de réduction des délais de transport et des coûts de livraison et d'amélioration de la qualité des services, a-t-elle indiqué.

La Conseillère technique de la Ministre en charge du numérique et des postes, Fanta SOMBIE a au nom de Docteure Aminata ZERBO/SABANE, salué l'initiative des enseignants-chercheurs. Elle souhaite que les résultats qui seront issus de ce séminaire puissent contribuer à une gestion efficace du trafic routier dans les différentes villes du Burkina Faso.

Tidjana OUEDRAOGO- Bouraima KABRE



Formation de la CPEAO sur l'élaboration de la stratégie de transformation numérique des postes : « Elle permettra d'outiller les opérateurs postaux pour la mobilisation du potentiel du numérique », dicit Docteure Aminata ZERBO/SABANE

L'atelier régional de la Conférence des Postes, des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CPEAO), s'est ouvert le 14 juin 2023 à Ouagadougou sous le thème, « Formation sur

l'élaboration de la stratégie de transformation numérique des postes dans l'espace CPEAO ».

La cérémonie d'ouverture de cette rencontre qui réunit des acteurs du secteur postal ouest-africain a été présidée par la Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, en présence de plusieurs personnalités dont le Secrétaire exécutif de l'ARCEP, Patrice COMPAORE et Adama DIOUF, Secrétaire exécutif de la CPEAO.

Il s'agira au cours de cette rencontre, d'outiller les opérateurs postaux de l'espace CPEAO pour la mobilisation du potentiel du numérique au bénéfice de leur renouveau et de leurs performances.

Plusieurs interventions ont marqué la cérémonie. Il s'agit de celles du Président du Comité national d'organisation, Kisito TRAORE, d'Amadou BELLO, Coordinateur zone Afrique de l'Union postale universelle (UPU), de Adama DIOUF, Secrétaire exécutif de la CPEAO et du discours d'ouverture officielle de la rencontre prononcée par la Ministre Aminata ZERBO/SABANE.



Dans son mot, le président du Comité national d'organisation, Kisito TRAORE, par ailleurs Secrétaire général du département en charge du numérique et des postes a indiqué que cette rencontre traduit la volonté des acteurs de faire face aux nouveaux « défis qui se posent à l'Afrique pour l'édification d'une économie postale prospère qui impacte le développement socio-économique de nos sociétés ». Kisito TRAORE a également remercié tous les

pays membres de la CPEAO qui ont porté leur choix sur le Burkina Faso pour abriter le présent atelier.

Amadou BELLO, Coordinateur zone Afrique l'UPU, a par visioconférence, indiqué que l'UPU constitue cette autoroute mondiale pour le secteur postal capable d'aider l'ensemble du secteur dans son voyage vers la numérisation. Mais pour réussir une approche pragmatique, les postes devraient être disposées à négocier et à accorder des partenariats, a-t-il suggéré.

Le Secrétaire exécutif de la CPEAO, Adama DIOUF, après avoir remercié tous les acteurs pour leur engagement, dit être persuadé que les résultats de l'atelier permettront une transformation digitale des postes et d'accélérer le développement socio-économique de nos populations.

Prononçant le discours d'ouverture, Docteure Aminata ZERBO/SABANE, a, après avoir souhaité la cordiale bienvenue à l'ensemble des délégations, indiqué que la poste est aujourd'hui un acteur majeur voire incontournable dans le développement du e-commerce. D'où la conviction de Docteure Aminata ZERBO/SABANE selon laquelle le numérique s'est révélé être une véritable opportunité pour les acteurs du secteur postal.

« Au regard donc de cette dynamique en marche et de tous les espoirs qu'elle suscite, l'organisation de cette formation par la CPEAO à l'intention des opérateurs postaux de notre espace communautaire est plus qu'opportune et revêt un intérêt certain. Elle permettra d'outiller les opérateurs postaux de notre sous-région pour la mobilisation du potentiel du numérique au bénéfice de leur renouveau et de leurs performances », a-t-elle souligné.

Convaincue de l'importance du thème de la formation, la Ministre en charge de la poste a invité les participants « à beaucoup d'assiduité et à l'interactivité pour qu'au soir de celle-ci, chacun se sente suffisamment outillé pour élaborer et conduire une stratégie de transformation numérique de sa structure ».

Avant de déclarer la rencontre officiellement ouverte, la Ministre a réitéré, au nom du Gouvernement burkinabé, la disponibilité du Burkina Faso à poursuivre ses efforts, dans le sens d'une contribution toujours plus active à la vie de la CPEAO et à son renforcement pour un développement durable du secteur des postes.

Adama ZONGO - Eric Aimé OUEDRAOGO

Atelier CPEAO : les acteurs postaux satisfaits de la formation et se disent aptes à élaborer et conduire des stratégies de transformation numérique



L'atelier de la Conférence des Postes des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CPEAO) relatif à la formation des dirigeants postaux sur l'élaboration de la stratégie de transformation numérique des postes a pris ce 16 juin 2023 fin à Ouagadougou ce vendredi. La cérémonie de cette clôture a été présidée par Christian MINOUNGOU, Chargé de missions, représentant la Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques et s'est déroulée en mode hybride (présentiel et en ligne).

Durant soixante-douze (72) heures, la formation a permis d'outiller les acteurs sur l'élaboration de la stratégie de transformation numérique des postes. La cérémonie de clôture a été articulée autour des lectures du communiqué final et des motions de remerciement, et du discours de clôture officielle de l'atelier.

Dans le communiqué final, les participants ont mentionné les étapes clés de la formation, les enseignements tirés et ont exprimé leur satisfaction quant à la richesse de la formation. Ils se disent repartir outillés de méthodes et d'aptitudes nécessaires leur permettant d'élaborer des stratégies de digitalisation de leurs produits postaux.

A travers les motions de remerciements, les participants ont exprimé leur satisfaction pour la qualité de l'organisation et pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé pendant leur séjour. Ils ont de fait, traduit leur reconnaissance aux plus autorités du Burkina Faso et à la Ministre en charge des postes.

Prononçant le discours de clôture, le représentant de la Ministre a félicité les participants pour la qualité des travaux, convaincu que les différentes communications ont permis d'outiller les participants pour l'élaboration de leur stratégie de transformation numérique respective.

« La qualité du travail réalisé permettra à la CPEAO de toujours être à la hauteur de sa mission qui est de faire de la sous-région un acteur actif de l'économie postale mondiale », s'est réjoui le représentant de la Ministre Aminata ZERBO/SABANE, avant d'inviter les dirigeants postaux à « rester mobilisés pour relever les défis qui se posent à court terme à notre secteur d'activité en vue d'assurer une participation honorable de notre sous-région dans la mise en œuvre de la stratégie postale mondiale d'Abidjan ».

Avant de déclarer clos l'atelier, il a réitéré les remerciements des autorités du Burkina Faso aux responsables de la CPEAO pour avoir choisi le pays des Hommes intègres pour abriter la rencontre.

Adama ZONGO - Eric Aimé OUEDRAOGO



Dématérialisation des actes administratifs : la plateforme digitale de demande et de délivrance du casier judiciaire examinée par les ministres en charge du numérique et de la justice

La Ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Docteur Aminata ZERBO/SABANE et l'ancien ministre en charge de la Justice et des Droits humains, Bibata NEBIE/OUEDRAOGO, ont co-présidé dans la matinée du 19 juin 2023 à la salle de réunion de ministère en charge de la Justice, une séance de travail sur la plateforme digitale de demande et de délivrance du bulletin n°3 du casier judiciaire central.

A l'issue du mot de bienvenue de la Ministre Bibata NEBIE/

OUEDRAOGO, place a été faite à la présentation de la plateforme par Moustapha COMPAORE, Directeur des Systèmes d'Information du ministère en charge de la Justice.

Après la démonstration, Docteur Aminata ZERBO/SABANE a félicité les acteurs pour le niveau de maturité de la plateforme avant de laisser la parole aux spécialistes de son département qui l'ont accompagnée dont le Secrétaire général.

Les spécialistes ont ainsi formulé des suggestions en vue de rendre le système de demande et de délivrance du bulletin n°3 du casier judiciaire central plus robuste.

De ces suggestions, l'on peut retenir entre autres, celles relatives à l'assurance de la traçabilité des dossiers dans le système, à l'insertion d'un délai de traitement, à l'enregistrement préalable de toutes les sources de données afin d'éviter au maximum leur saisie, source d'erreur humaine.

La séance de travail sur la plateforme a pris fin par les remerciements de la Ministre Bibata NEBIE/OUEDRAOGO à sa collègue Aminata ZERBO/SABANE et sa délégation.

Le Gouvernement du Burkina Faso s'achemine ainsi vers la délivrance du bulletin n°3 du casier judiciaire central en ligne afin de renforcer la résilience des populations en cette période de crise sécuritaire.

Bouraima KABRE-Tidjana OUEDRAOGO

BULLETIN N°3 DU CASIER JUDICIAIRE

N°: BUL1X0000000040H23

Le nommé BARRY Aristide
 Fils de BARRY Hilaire
 Et de TOE Ortance
 Né(e) le 02 août 1981 à Ouagadougou
 Domicile : Ouagadougou secteur N°11
 Etat civil de la famille : Célibataire
 Nationalité : Burkinabè
 Profession : Déclarant en douane

Dates des condamnations	Cours et tribunaux	Nature des crimes / délits	Date ou période de commission des crimes / délits	Nature et durée des peines	Observations
		Abus de	Courant 2020	1 An(s) ferme	EAN n° 6283/1981 du 04-08-1981 de Ouagadougou

**AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC
SUR LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES**

**PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA
TRANSFORMATION DIGITALE
AU BURKINA FASO (PATD-BF)**

FINANCÉ PAR



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA

RAPPORTS DES ÉTUDES À CONSULTER SUR

site web du ministère: www.mdenp.gov.bf

site web de l'ANPTIC: www.anptic.gov.bf

LOGICIELS DE STOCKAGE DE DONNEES

Les logiciels de stockage de données sont des outils essentiels dans le domaine de l'informatique et de la gestion de l'information. Ils permettent de gérer, organiser et stocker de grandes quantités de données de manière efficace et sécurisée. Que ce soit pour les entreprises, les institutions ou les utilisateurs individuels, ces logiciels offrent des solutions pratiques pour stocker et accéder aux données de manière fiable. Le choix du logiciel de stockage approprié dépend des besoins spécifiques de chaque utilisateur ou organisation en termes de capacité, de performances, de sécurité et de coûts. Il existe de nombreux logiciels de stockage de données disponibles sur le marché. Voici quelques-uns des plus populaires :



ligne qui permet aux utilisateurs d'envoyer gratuitement leurs fichiers partout dans le monde, y compris des fichiers volumineux jusqu'à 2 Go.

Google Cloud : Une plateforme modulaire pour l'informatique, l'hébergement, le stockage, etc. Google Cloud Platform est une plateforme modulaire qui offre plusieurs services de création et de mise à niveau aux entreprises de toutes envergures et de tous secteurs. La solution propose des outils de stockage de documents, de stockage des données, de mise en œuvre des clés de sécurité, de création d'application, de gestion d'API, de machine...

Oracle Cloud Infrastructure (OCI) : Une plateforme d'infrastructure cloud complète pour tous les types de charges de travail.

Oracle Cloud Infrastructure est un logiciel IaaS (Infrastructure-as-a-Service) conçu pour aider les entreprises de toutes tailles à détecter et prévenir les menaces, à héberger des machines virtuelles, à stocker des fichiers, à transférer des données, à gérer des bases de données, etc.

Google Drive : Stockage, partage et édition de fichiers en ligne

Google Drive est un outil sur le Cloud qui vous permet de stocker tous vos fichiers en ligne en un seul endroit, les partager facilement avec vos collaborateurs et éditer vos documents, seul ou à plusieurs.

WeTransfer : Plateforme de transfert de fichiers en ligne

WeTransfer est une plateforme de transfert de fichiers en

iCloud : iCloud d'Apple est une solution de stockage cloud sécurisée qui vise à stocker plusieurs types de contenu en ligne et sur tous vos appareils. La plateforme de stockage de données fournit un emplacement unique pour conserver tous vos documents, musiques, photos et autres fichiers. En utilisant iCloud, vous pouvez accéder au même contenu à partir.

Geoffroy DOULKOM

